



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Commission régionale de la forêt et du bois

- *mercredi 13 novembre 2024*
- *Salle des conseils - Dijon*

Introduction

- Sylvain MATHIEU : Conseiller régional délégué en charge des forêts et des montagnes (conseil régional de BFC)
 - Anne COSTE DE CHAMPERON : Secrétaire générale pour les affaires régionales (préfecture de région BFC)
-

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la CRFB du 19 mars 2024
 2. Présentation de l'arrêté MFR BFC 2024
 3. Concertation chasseurs-forestiers : l'exemple de la forêt de Vauxlannes
 4. Point d'avancement sur l'étude prospective forêt-bois (DRAAF-Conseil Régional)
 5. Point de situation sur les aides forestières
 6. Situation sanitaire (présentation par le DSF)
-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délibération

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

- Approbation du compte-rendu de la CRFB du 19 mars 2024
-

Mise à jour de l'arrêté MFR

- Arrêté MFR indique les essences et provenances pouvant bénéficier d'un soutien financier public à la plantation en région.
 - Proposition de mise à jour de l'AP de 2023. Version communiquée aux membres titulaires de la commission le 24/10/2024.
-

Mise à jour de l'arrêté MFR

- Évolutions par rapport à l'AP 2023 :
 - Introduction d'une annexe supplémentaire pour permettre l'écoulement des plants invendus à l'issue de la campagne précédente (évolution nationale) ;
 - Suppression d'essences d'accompagnement : *abies procera*, *cryptomeria japonica*, *chamaecyparis lawsoniana*, *thuya plicata*, *tsuga heterophylla*, *liriodendron tulipifera*, *cupressus arizonica*, *picea sitchensis*, *abies grandis* ;
 - Ajout de nouvelles essences en accompagnement : *pinus pinea*, *pinus brutia*, *pinus halepensis*.
-



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Concertation entre forestiers et chasseurs: l'exemple de la forêt de Vauxlannes



LES VAUXLANNES

Traque-Affût et Gestion Intégrée en Bourgogne

Site Pilote Équilibre Forêt-Gibier

Mercredi 13 novembre 2024

DIJON



LES VAUXLANNES

Ludovic FABRE – Président de Chasse

Amaury PITHOIS – Directeur de Chasse

Pierre MEUNIER – Expert Forestier

Sommaire

I. La genèse

- Motivations, historique et définition du projet

II. Techniques de Chasse

- Traque-affût et chasses individuelles

III. Outils de Gestion

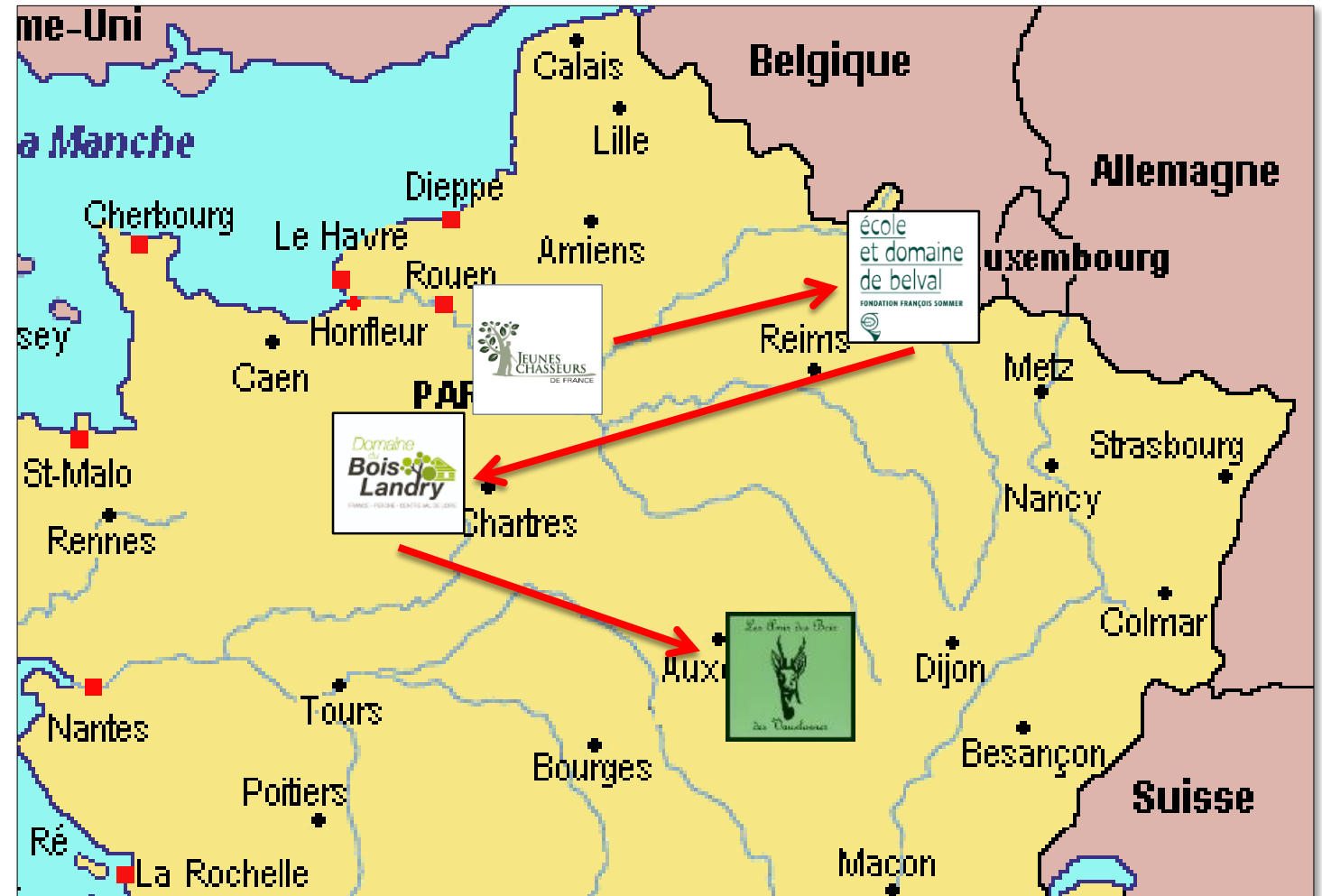
- Indices de Changement Ecologique, méthode Brossier-Pallu

IV. Perspectives

- Développement des territoires et réseau

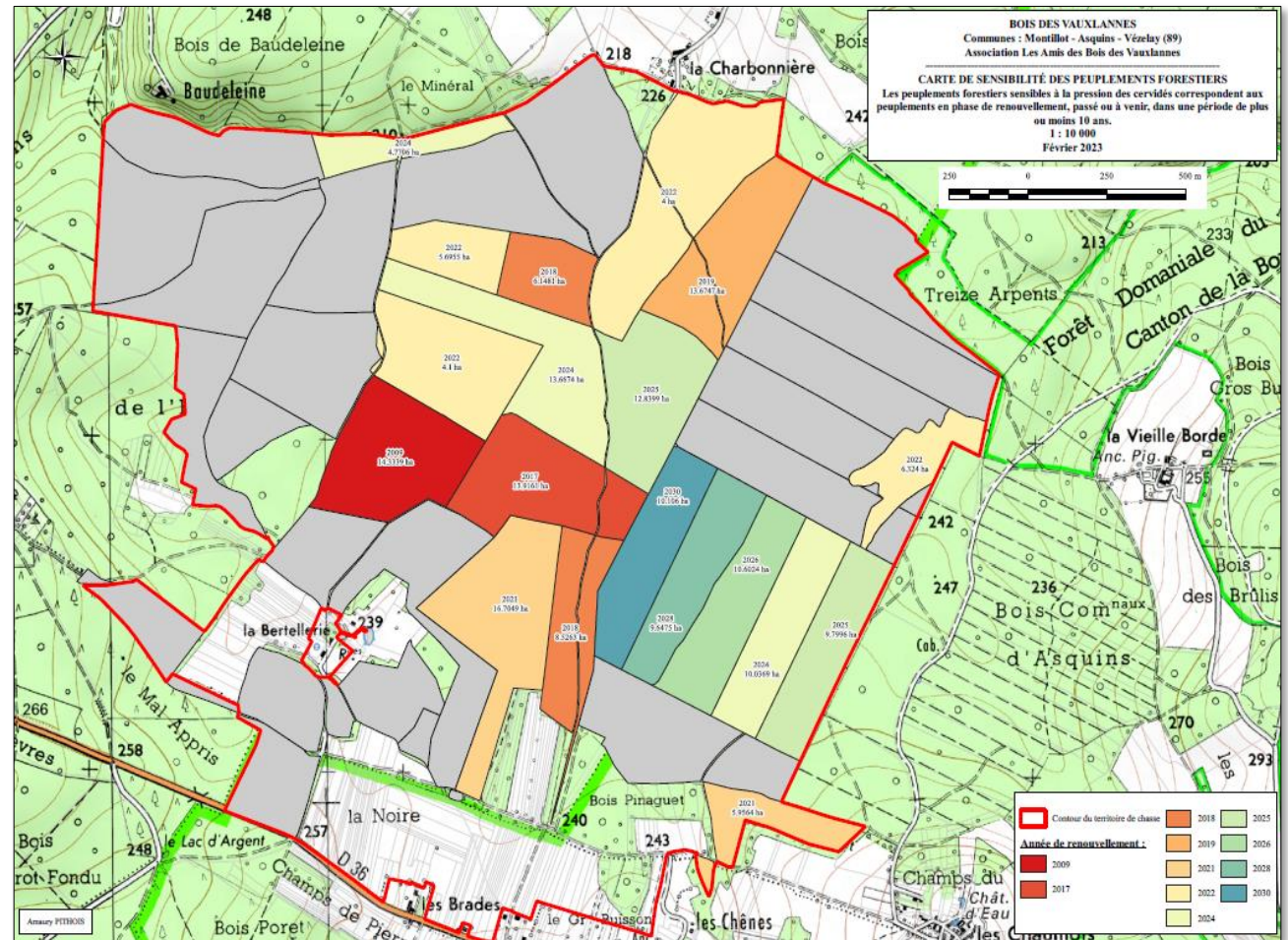
I. La genèse : motivations et historique

- **2010 - Association Nationale des Jeunes Chasseurs** : vers une chasse éthique et durable
- **2016 - Ecole de Chasse de Belval** : une formation enthousiasmante.
- **2016 - Domaine du Bois Landry** : une application réussie des idées de Belval
- **2018 - Les Vauxlannes** : une déclinaison associative



I. La genèse : définition du projet

- **Dégâts sur les plantations**
- *(20% en moyenne sur la période 2016-2019)*
- **Forts enjeux de régénération**
- *(10ha /an pendant 10 ans)*
- **Plan de chasse difficile à réaliser**
- *(environ 15 bracelets de chevreuils, pas toujours réalisés en battue traditionnelle)*
- **Volonté d'expérimentation**
 - Techniques de chasse
 - Outils de gestion
 - Partenariat Chasseurs/Forestiers



II. Techniques de Chasse

- **Combinaison de CHASSES COLLECTIVES**
 - **et de CHASSE INDIVIDUELLES**

II. Techniques de Chasse : Traque-Affût

- DÉFINITION :

- « La traque-affût consiste à positionner les postés non pas en ligne, sauf exception liée au relief, mais à proximité des coulées de fuite des animaux, que ce soit à l'intérieur des enceintes ou à l'écart de celles-ci. Les postés sont souvent très éloignés les uns des autres, et en hauteur. Ceci permet d'autoriser le tir à 360 degrés à très courte distance »

II. Techniques de Chasse : Traque-Affût

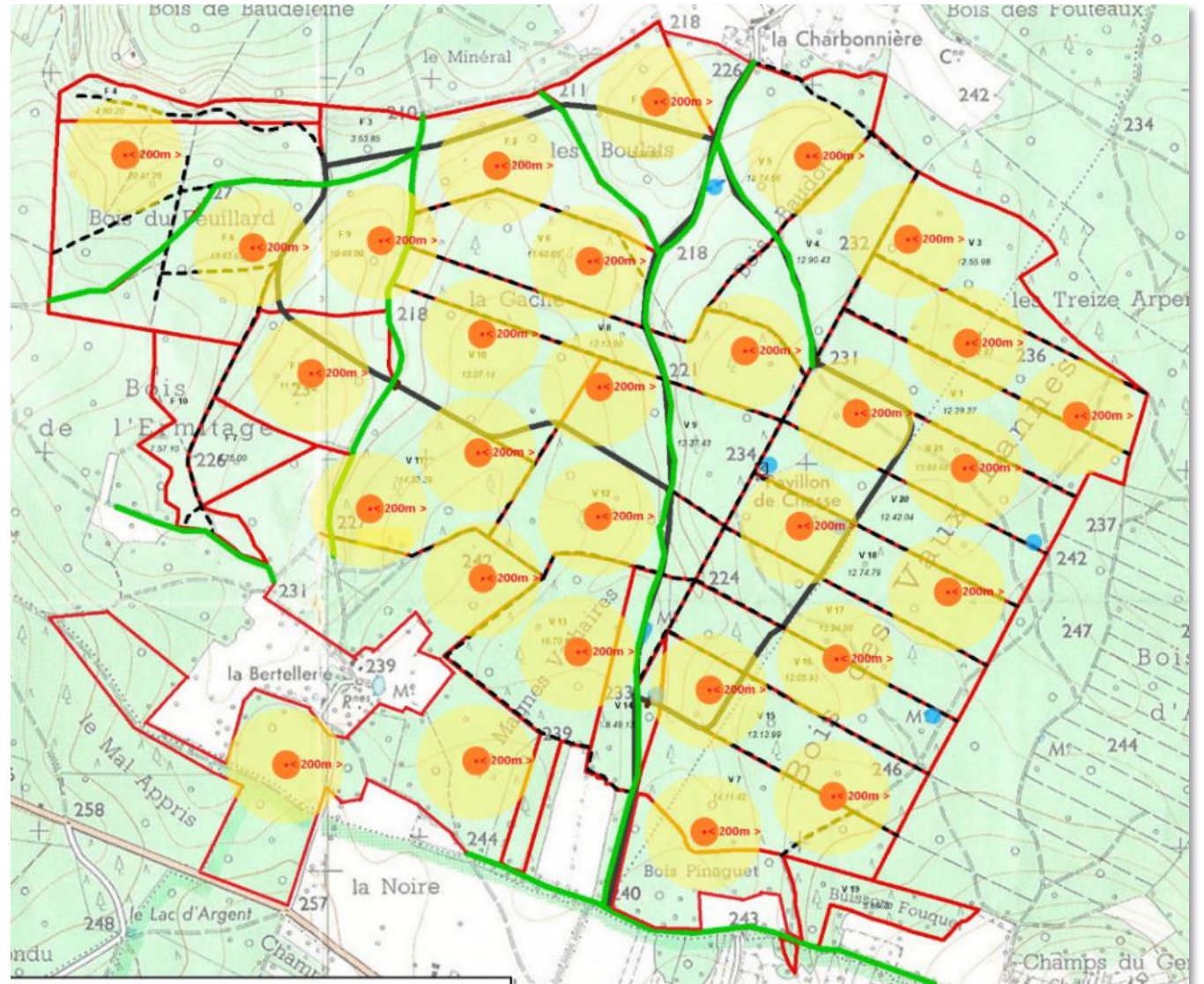
• Un exemple d'aménagement de territoire en traque-affût :

- Postes stratégiques
- Proximité du gibier
- Éloignement entre les postés
- 1 mirador pour +/- 10 hectares

● = Postes de tir

■ = Zone de tir des 40 mètres

■ = Zone de sécurité des 200 mètres



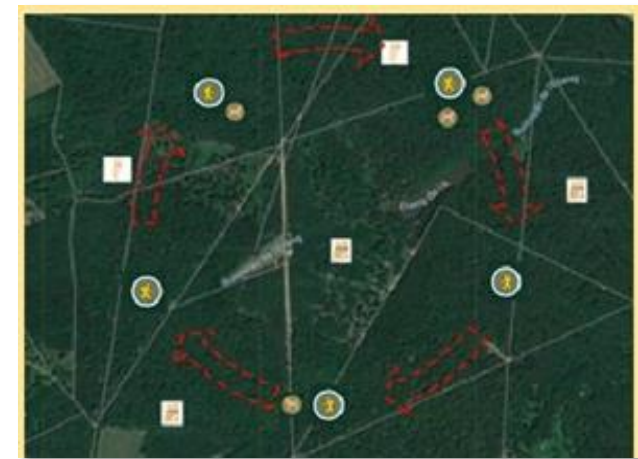
II. Techniques de Chasse : Traque-Affût

- Des postes isolés au cœur des bois



II. Techniques de Chasse : Traque-Affût

- LE RABAT
- - Souvent plusieurs équipes
- - Différentes stratégies
- - Diversité des chiens



II. Techniques de Chasse : Traque-Affût

- **Positionnement optimal des postés** : cœur des bois, vision à 360°, identification facile, moins de stress
- **Risque balistique considérablement diminué**, entre postés comme en direction des zones périphériques à la chasse (routes, bâtiments...). Tirs à des distances très modérées, uniquement au cœur de la zone de chasse.
- Facilitation des tirs : **1,5 à 2 balles par animal en moyenne.**
- **Redondance des postes** sur coulées de fuites.
- Efficacité globale **5 à 10 fois supérieure à une battue** (animaux tués/chasseur/heure de chasse).
- Moins d'animaux blessés.

II. Techniques de Chasse : Chasses individuelles

- **Approche et affût :**
 - Complément des chasses collectives
- **Actions de chasse ciblées**
 - Priorité sur les parcelles vulnérables
- **Grande efficacité**
 - Tir à coup sûr
- **Plaisir de chasser**
 - De juin à février, en toute liberté



III. La gestion intégrée Faune-Flore:

- 1 – Les principes
- - Mise en place des Indices de Changements Ecologiques sur les chevreuils
- - Adaptation des pratiques de gestion sylvicoles en tenant compte de la présence de la grande faune
- - Audit des différentes pratiques et mise en œuvre de la démarche Brossier-Pallu



III. Outils de Gestion : Les Indices de Changements Écologiques

- 2 – La pratique
- Mise en place d'ICE « performances » sur les chevreuils :
 - Poids : pesée précise vidé (+/- 20g)
 - Taille : mesure patte arrière et mâchoire
 - Fécondité : comptage corps jaunes chez les chevrettes



III. Outils de Gestion : La démarche Brossier-Pallu

• 1- Les principes

Fiche diagnostic des causes du déséquilibre Forêt-Gibier



- La chasse est exercée sur la forêt et sur sa totalité
- La méthode, le mode et le planning de chasse permettent d'atteindre les objectifs
- La chasse de(s) espèce(s) génératrice(s) des dégâts est efficacement pratiquée sur la zone à risque (ou la future) et son pourtour
- La pression de chasse est en équilibre avec le voisinage
- En dehors des zones à risque la pression de chasse n'est pas génératrice d'un fort dérangement et d'un déplacement des animaux
- En dehors des zones à risque, les prélèvements sont équilibrés sur l'ensemble du territoire de chasse
- Absence d'engrillagement ou de clôture électrique générateur d'une concentration d'animaux
- Les prélèvements sont en équilibre populationnel, suivant les règles ou les objectifs
- Les prélèvements sont équilibrés durant la saison de chasse
- Le plan de chasse est réalisé avec un minimum dans chaque catégorie
- Les frottis de chevreuil sont une cause de déséquilibre et des tirs d'été sont réalisés
- Le tarif de location est conforme et ne génère pas de spirale infernale



- Le plan de chasse repose sur des bases réelles et sérieuses
- Il y a équité entre les attributions de tous les plans de chasse au sein de l'unité de gestion ou de population
- L'unité de gestion ou de population est en adéquation avec la zone sur laquelle vit l'espèce
- Il y a cohérence dans la gestion des unités de population inter-départementales
- Il n'y a pas d'opposition par la représentation sociale à la gestion sereine de la grande faune sauvage
- La surface du territoire est adaptée pour permettre des attributions et des réalisations*
- En fonction du rapport entre l'unité de gestion ou de population et la taille du territoire, ce dernier est intégré à un groupement pour permettre une gestion plus pertinente des populations
- Les données cynégétiques précises sont communiquées par la FDC aux sylviculteurs ou à leurs mandataires et à la DDT(M)

Les contraintes environnementales et sociétales



- La forêt est en gestion de production dynamique
- La forêt est en équilibre sylvicole
- La présence du grand gibier a été prise en compte lors de l'élaboration du programme sylvicole
- L'amélioration de la capacité d'accueil est pratiquée**
- Absence de signe avant coureur de déséquilibre
- La chronologie favorable des travaux forestiers permet d'offrir une nourriture et des tiges à froter hors risque
- La régénération, le semis ou la plantation à une surface supérieure au minimum requis
- Les essences très appétentes sont plantées dans le recru, ou avec un répulsif, ou avec une protection
- Des cloisonnements sylvicoles existent dans les régénérations naturelles
- Les dégagements sont réalisés en interligne***
- Lors des dégagements une bande de recru est conservée en bordure des plants
- Les éclaircies et/ou le dépressage ont été réalisés suivant les normes dans temps et l'espace
- Le programme sylvicole est communiqué à l'organisateur de la chasse



III. Outils de Gestion : La démarche Bros sier-Pallu

• 1- Les principes

Quantifier les dégâts

Une technique simple et rapide qui :

permet de vérifier la véracité **objective** de l'alerte
doit être fait ensemble (forestier-chasseur)

Trois fiches d'inventaire simplifié de dégâts de grand gibier :

en plantation
en régénération naturelle ou semis
en sylviculture irrégulière ou jardinée

Les fondamentaux à savoir :

le bourgeon terminal
les mortalités extra-cynégétique
ce que l'on ne compte pas

Les choses à connaître avant de se lancer :

la surface de la parcelle à inventorier
et éventuellement la densité de plantation



Grille d'évaluation des dégâts sylvicoles



III. Outils de Gestion : La démarche Brossier-Pallu

- 2 – La pratique
- Réalisation d'inventaires forestiers :



Annexe 2 - Fiches d'inventaire des dégâts

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière

Date du relevé : _____ Date de la plantation : _____ Surface de la parcelle : _____
 Nom des opérateurs : _____ Organismes : _____
 Propriétaire(s) : _____ Mail : _____ Tél : _____
 Adresse : _____
 Cadastre forestier : _____ Tél : _____ Mail : _____
 Commune de la parcelle forestière : _____ Forêt : _____ Superficie : _____
 Lieu-dit (différent cadastre) : _____ N° parcelle : _____
 Essence(s) « objectif » : _____ Hauteur moyenne (cm) : _____
 Densité initiale de la plantation (plants/ha) : _____ Taux de sondage (voir tableaux ci-dessous) : _____
 Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (en : nord, ouest, chenaux) : _____

Essence (s)	Surface	Densité initiale/ha						
		< 1 hectare	1 à 2 hectares	2 à 3 hectares	3 à 4 hectares	4 à 12 hectares	12 à 20 hectares	Supérieur à 20 hectares
Feuillus	100 à 200 / ha	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/7	Taux 1/10
Autres	< 200/ha	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/8	Taux 1/10
Conifères	> 200/ha	Taux 1/6	Taux 1/8	Taux 1/10	Taux 1/12	Taux 1/15	Taux 1/20	Taux 1/25

Éliminer les lignes de lièvre ainsi que le premier et le dernier plant sur la ligne

Lignes sondées	Plants morts ou absents	Plants abimés	Plants détruits	Plants brisés	Plants saisis	Plants amochés	Plants sauvés
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
Total							

Taux plants abimés = Total abimés / Total sondés x 100 -
 Taux plants brisés = Total brisés / Total sondés x 100 -
 Taux plants saisis = Total saisis / Total sondés x 100 -
 Taux plants amochés = Total amochés / Total sondés x 100 -
 Taux plants sauvés = Total sauvés / Total sondés x 100 -
 Taux plants détruits = Total détruits / Total sondés x 100 -
 Répartition des dégâts (absents, défilés)
 Taux plants détruits = Total plants abimés, plants brisés, plants saisis, et plants amochés / Total sondés x 100 -
 Vérification d'engagement : (voir note)
 Taux morts, absents = Total morts / Total sondés x 100 -
 Observations : _____

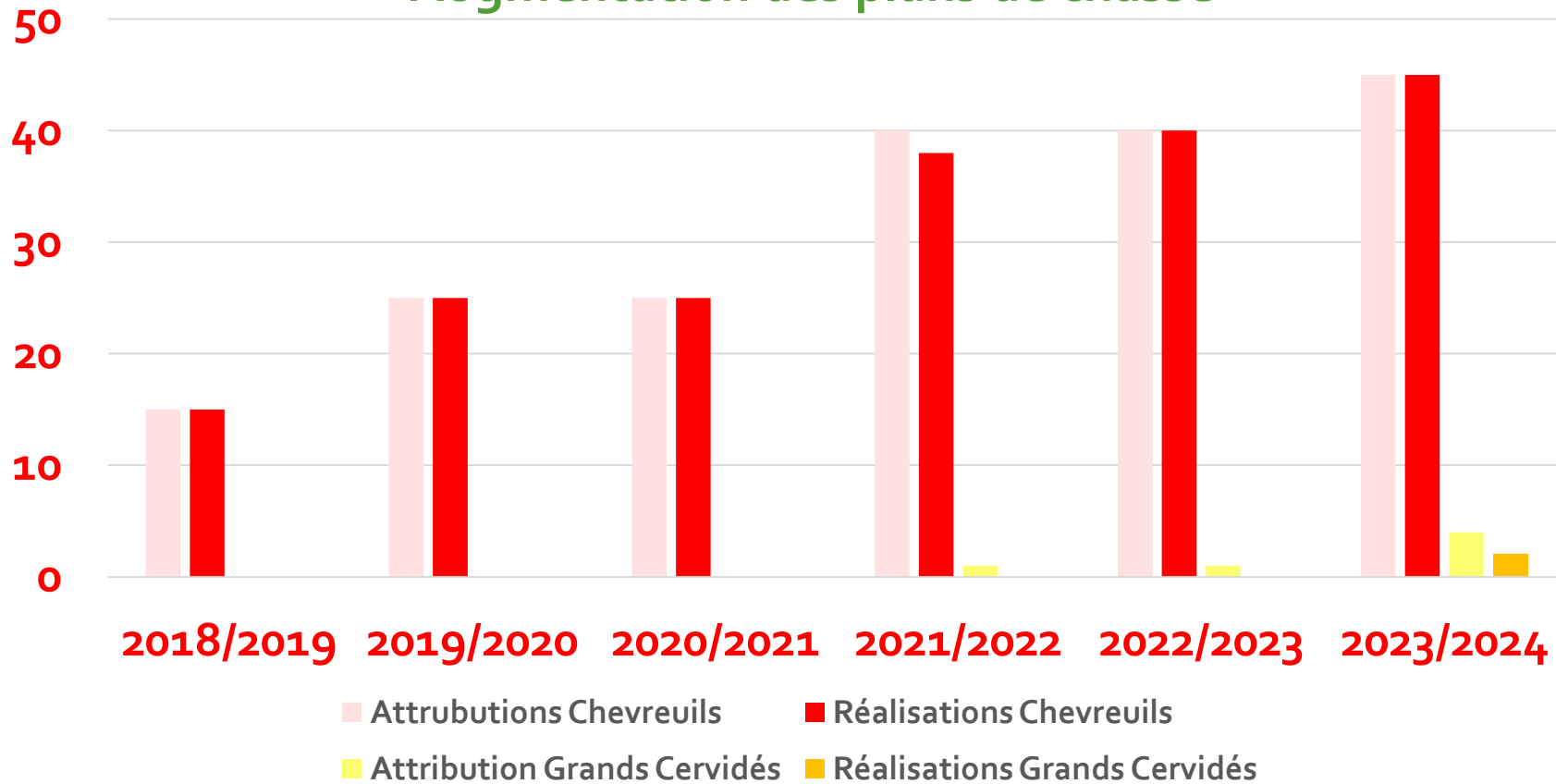
 Vérifier selon réglementation en force



III. Outils de Gestion : La démarche Brossier-Pallu

- 3 – Les résultats obtenus

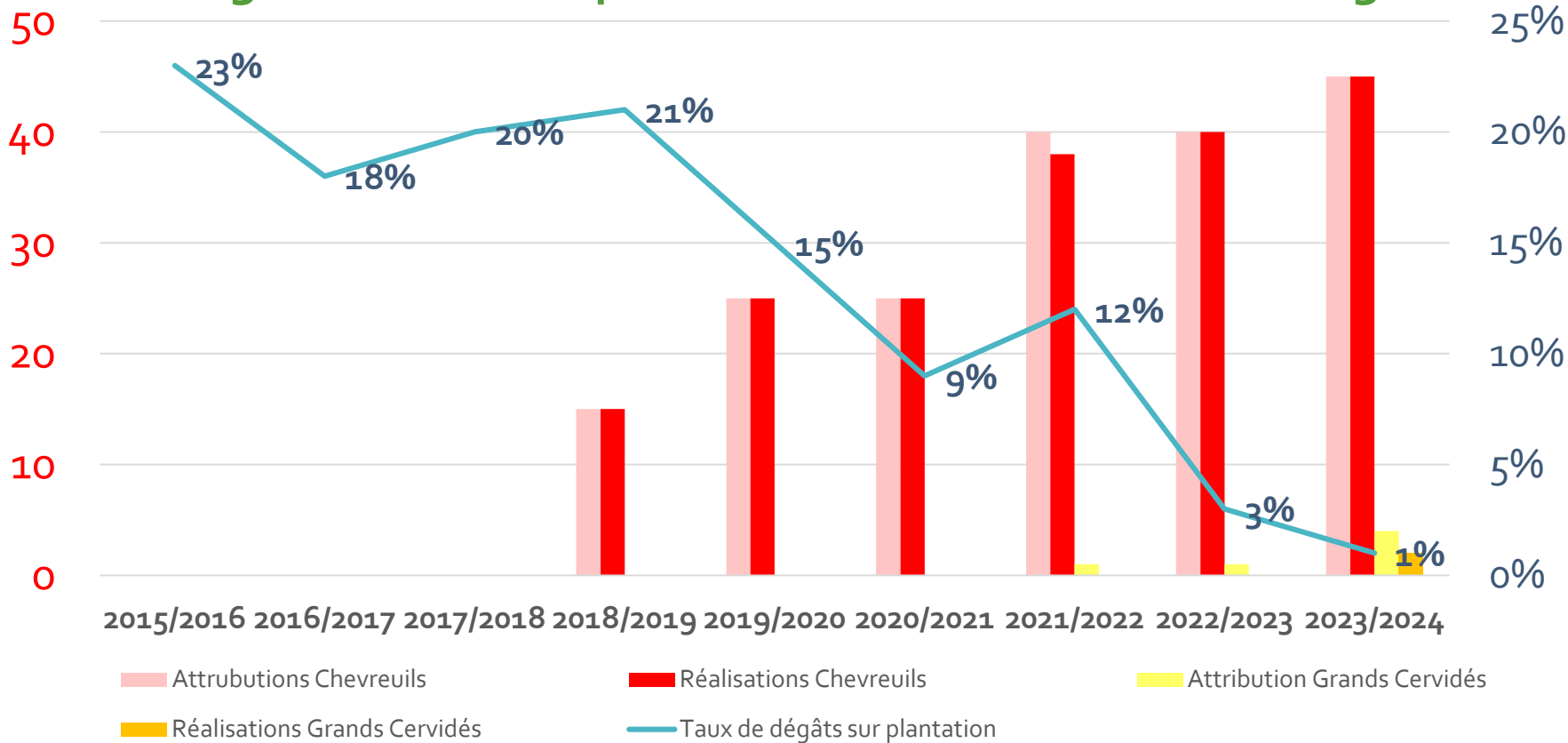
- Augmentation des plans de chasse



III. Outils de Gestion : La démarche Brosier-Pallu

• 3 – Les résultats obtenus

• Augmentation des plans de chasse... Et baisse des dégâts



III. Outils de Gestion : La démarche Brossier-Pallu

- 3 – Les résultats obtenus
 - Evolution du bail : loyers modérés, mais exigences cynégétiques
 - Révision des itinéraires techniques forestiers
 - Facilitation de l'exercice de la chasse
 - Certification site pilote Equilibre Forêt-Gibier

This graphic is framed in green and contains the following elements:

- Top left: Logo of the Ministry of Agriculture, Food and Forestry (Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt) with the motto 'Liberté, Égalité, Progrès'.
- Top center: 'Equilibre FORÊT & GIBIER' logo.
- Top right: Logo of the Ministry of Ecological Transition, Energy, Climate, and Risk Prevention (Ministère de la Transition Écologique, de l'Énergie, du Climat, et de la Prévention des Risques) with the motto 'Liberté, Égalité, Progrès'.
- Center: Text 'Forêt des Vauxlannes' in a large serif font, followed by 'Site pilote équilibre forêt-gibier, démarche Brossier-Pallu, à vocation pédagogique et expérimentale' in a green sans-serif font, and the website 'www.equilibre-foret-gibier.fr'.
- Bottom left: A QR code.
- Bottom center: Text 'Avec le soutien de :'. Below this are logos for the French Republic, CNPF, Fransylva (Noblesse Privée de France), ANCGG, Fondation François Sommer, Jeunes Chasseurs de France, and the Office National des Forêts.



IV. Gestion humaine, sociale et financière

- Création d'une association
- Les responsables de l'association portent le projet avec le propriétaire et le gestionnaire forestier
- Action de chasse abordable pour tous et sans gain pour l'association
- Implication de tous dans la démarche et le projet
- Formation continue des membres (conférences, réglages, brevet grand gibier)
- Gestion plus rigoureuse des aspects chasse (plan de chasse, consignes de tirs)
- Levée de certains freins à la réalisation des plans de chasse (chasse individuelle, tir des cerfs à l'approche, taux de réalisation de 80 % fin décembre, etc...)
- Approche de partenaire de gestion et non plus de locataire

V. Perspectives

- Les débuts :

- 2018, début de la chasse des Vauxlannes. 460ha de forêt privée, à Vézelay (89)
- A partir de là, multiplication des territoires « amis », fondés sur le modèle associatif. Forêts domaniales en Bretagne et en Normandie, Forêt départementale des Côtes d'Armor, forêt privée dans la Sarthe appartenant à Groupama, etc... Plusieurs milliers d'hectares, sur des territoires de 150 à 1 500 hectares.

- Domaines emblématiques :

- 2020 : début du programme « Sauvons la Forêt de Chantilly », sous l'égide de l'Institut de France. Aujourd'hui, les 6 300Ha de la forêt sont chassés en traque-affût avec une gestion intégrée Faune-Flore.

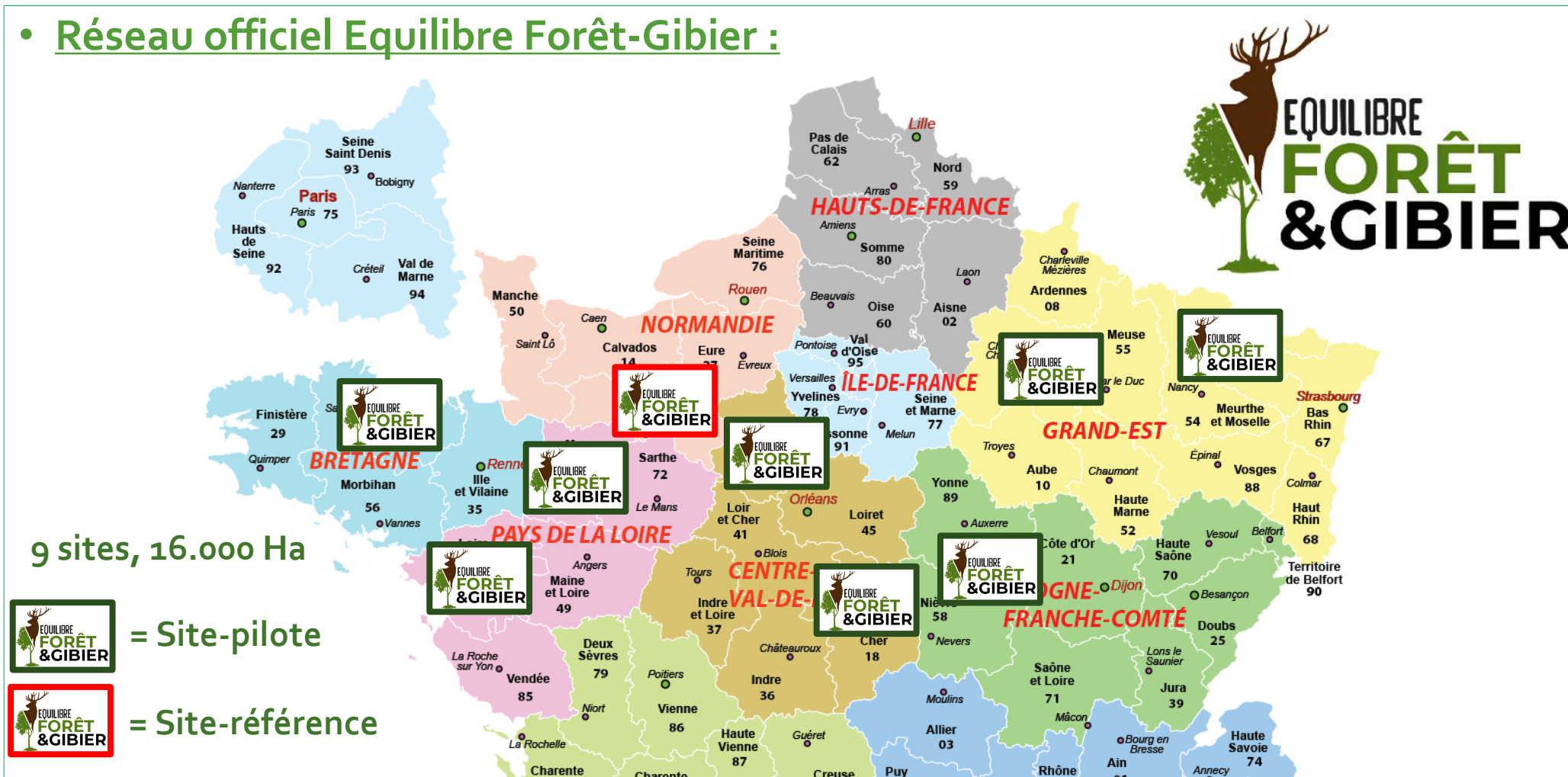
V. Perspectives

- Quelques exemples de territoires « amis » :



V. Perspectives

- Réseau officiel Equilibre Forêt-Gibier :



En partenariat avec :



FONDATION FRANÇOIS SOMMER

Les Honneurs de la Chasse

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Conclusion

- Quelques constats faits sur nos territoires :
- Etablir un partenariat chasseurs/forestiers est primordial
- Les objectifs doivent être clairement définis dès le départ
- L'équilibre forêt-gibier prime sur le loyer
- Le forestier doit apprendre la chasse, le chasseur doit apprendre la forêt
- Le suivi des indicateurs forêt/gibier est un travail collaboratif permanent
- Les itinéraires techniques sylvicoles et cynégétiques doivent être adaptés
- Les problèmes de terrain doivent se résoudre sur le terrain
- Economiquement intéressant, mais difficultés de financement des miradors
- Les résultats arrivent vite



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Ludovic FABRE

 06 70 32 00 66

vauxlannes@outlook.fr

Amaury PITHOIS

 06 03 44 46 65

amaury.pithois@gmail.com

Pierre MEUNIER

 06 87 37 28 64

pierre.meunier@expert-forestier.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Étude prospective Forêt-Bois

État – Conseil Régional - Filière

Une filière forêt-bois à la croisée des chemins

- Succession récentes de crises qui pèsent sur la forêt régionale.



Mortalités d'épicéas communs liées aux attaques de typographes à 1000 mètres d'altitude (DSF 2024)

- Afflux de bois sur le marché et
- perturbation de l'aval de la filière.



Dépérissement de chênes



Incendie de Vouglans
(France Bleu 2022)

Une filière forêt-bois à la croisée des chemins

- Un contexte qui pose des questions essentielles pour l'avenir de la filière :
 - Quelle sera la ressource forestière régionale à l'avenir ?
 - Quelles seront les évolutions de la demande en bois (industrie, énergie, bois d'oeuvre, etc.) ?
 - Quelles seront les évolutions à l'aval de la filière ?
 - Comment accompagner les propriétaires forestiers et les entreprises de l'amont forestier dans cette transition ?
-

Lancement d'une étude prospective régionale

- Candidature DRAAF-Conseil Régional-Fibois à un AAP du MASAF pour bénéficier d'un soutien financier.
 - Implication ADEME et Commissariat de massif du Jura.
 - Un consortium sélectionné pour réaliser cette étude : Solagro - Eepos - Futuribles.
-

Objectifs de l'étude prospective

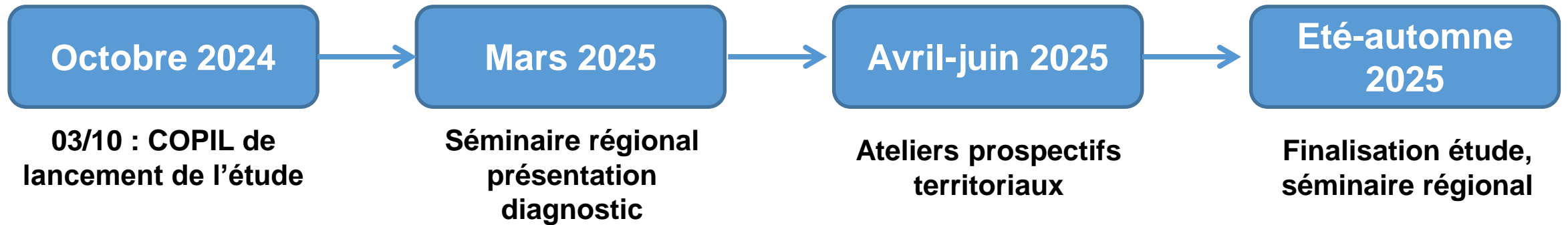
- Construire une vision partagée de l'état des lieux de la filière forêt-bois en BFC avec l'ensemble des parties prenantes.
 - Co-construire une vision commune des trajectoires à atteindre, et identifier freins et leviers.
 - Mettre en mouvement la filière, ses parties prenantes et les pouvoirs publics pour préparer l'avenir.
-

Une étude déclinée sur trois territoires

- Démarche territorialisée et adaptée aux enjeux complexes des territoires forestiers de la région, en s'inscrivant dans trois territoires emblématiques :
 - Le Morvan ;
 - Le massif du Jura ;
 - Le Val de Saône et ses peuplements feuillus.
-

Calendrier de l'étude

- Étude financée sur 14 mois :



Un engagement collectif pour la réussite de cette étude

- Les ateliers territoriaux associeront les parties prenantes locales de la filière :
 - 20 - 40 participants par territoire ;
 - Acteurs institutionnels : services de l'Etat, Conseil Régional, ADEME ;
 - Acteurs forestiers : coopératives forestières, ONF, gestionnaires et propriétaires forestiers, CNPF, ETF, scieries, etc.
 - Associations : de protection de l'environnement et professionnelles ;
 - Collectivités : élus et services techniques.
 - Enjeu d'une mobilisation active de tous.
-

Bilan des aides 2024 à la filière et perspectives 2025

« Gestion durable » Dispositif Etat

- Plan 1 Milliard d'arbres : 58 M d'arbres à planter d'ici 2026 en BFC
- 11 millions d'arbres déjà financés par le dispositif France Relance Forêt (MASA) représentant 7 758 ha dont 5 675 ha au titre de la reconstitution des peuplements scolytés par l'épicéa et 851 ha au titre des peuplements déperissants
- 343 dossiers déposés au titre de France 2030 pour (ADEME) pour 1566ha représentant 1,9 M d'arbres.
 - dont 107 dossiers engagés au 8 novembre 2024
- Dispositif France nation verte mis en œuvre à compter du 5 novembre 2024

« Gestion durable » Dispositif Conseil Régional

- •Régénération naturelle et travaux sylvicoles : 28 dossiers pour 141 748 € d'aides
- •Documents de gestion durable : 4 PSG volontaires et 29 RTG pour 15 000 € d'aides
- •Îlots d'avenir : 17 îlots pour 13,66 ha et 154 537 € d'aides
- •Plantations mélangées expérimentales : 4 projets pour 7,06 ha et 41 315 € d'aides





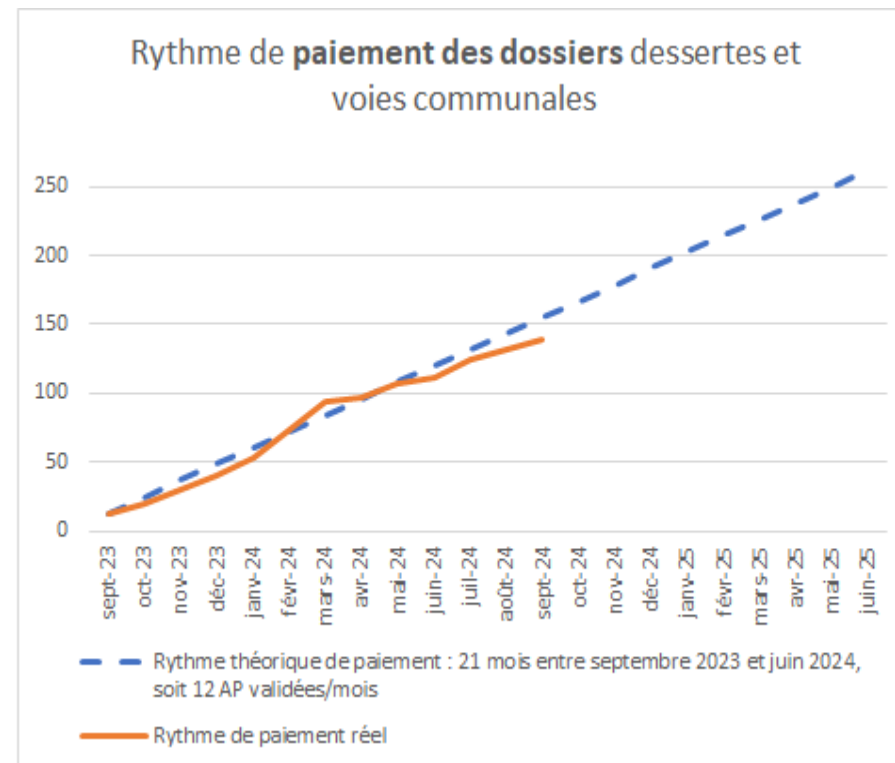
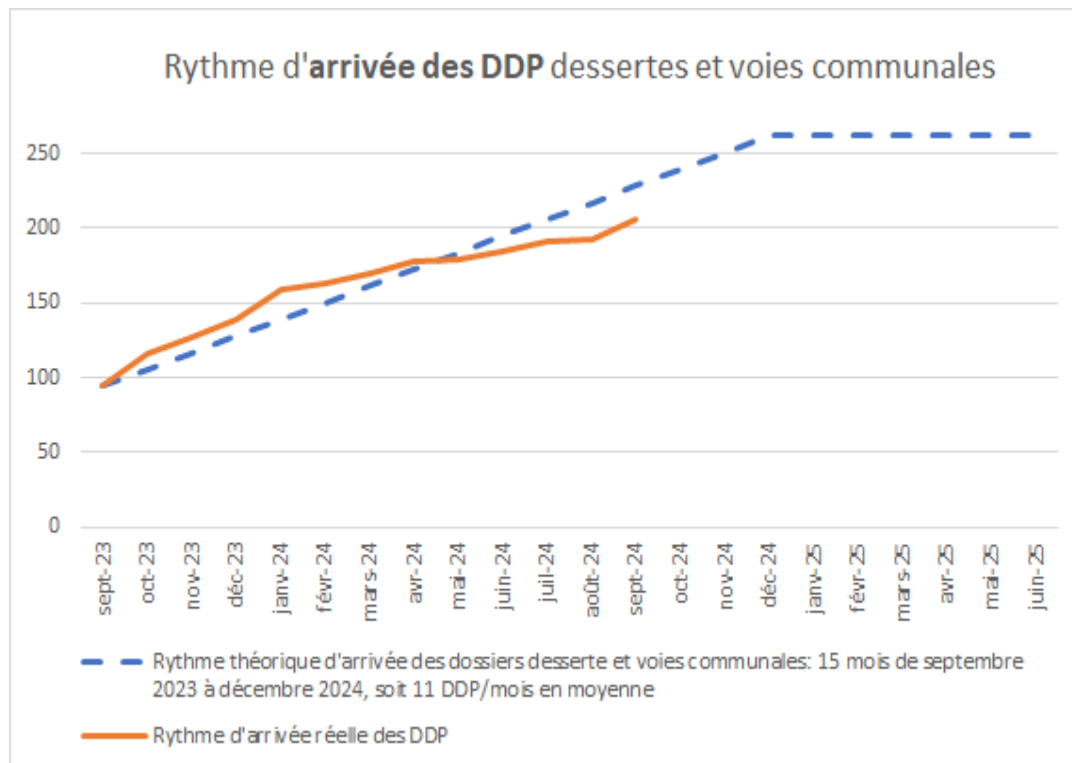
Bilan des appels à projet MASA

- Investissements productifs dans la filière graine et plants :
- 6 dossiers déposés (investissement de 3,144 M€) pour un montant d'aides de 402 000 € d'aides

Aides Feader Desserte (transférées au Conseil Régional)

Feader 2014-2022

- 262 dossiers transférés des DDT en janvier 2023



Aides Feader Desserte (instruction Région)

- Feader 2023-2027

- Appel à projet desserte : 72 dossiers en cours d'instruction
- => volume global correspondant à une double année
- Dépôt des dossiers terminé le 30 octobre / complétude jusqu'au 31 novembre
- AAP 2025 sur des modalités similaires prévu pour le printemps prochain

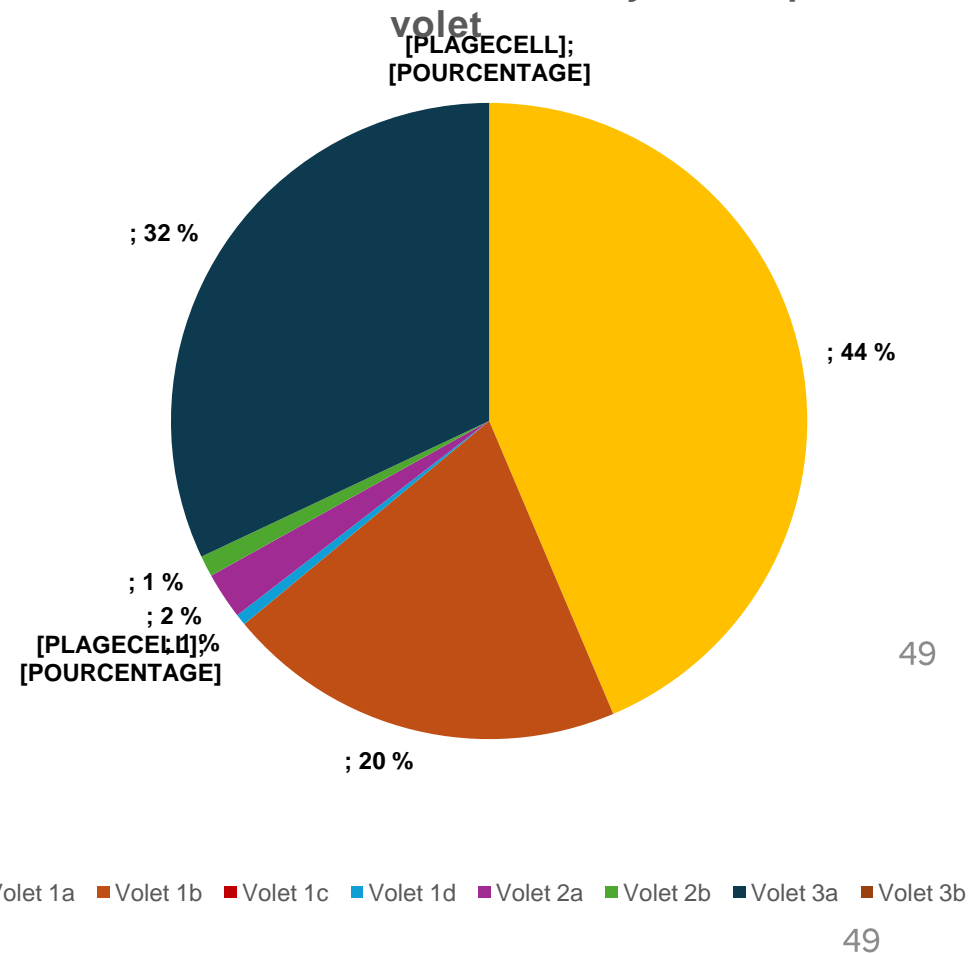
Amont		
AMI ESPR 2024 Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes	Volet 2 : 43 dossiers déposés en BFC, 6,2 millions d'€ d'aides demandées Contact: philippe.ruch@ademe.fr	annonce des lauréats attendue
AAP RENOUVELLEMENT FORESTIER 15-06-2023/ 31-05-24	343 dossiers en BFC, 1566 Ha, 7,5 millions d'€ d'aides demandées Contact: philippe.ruch@ademe.fr	Nouvel AAP Renouvellement Forestier - France Nation Verte (novembre 2024)

Résultats BFC

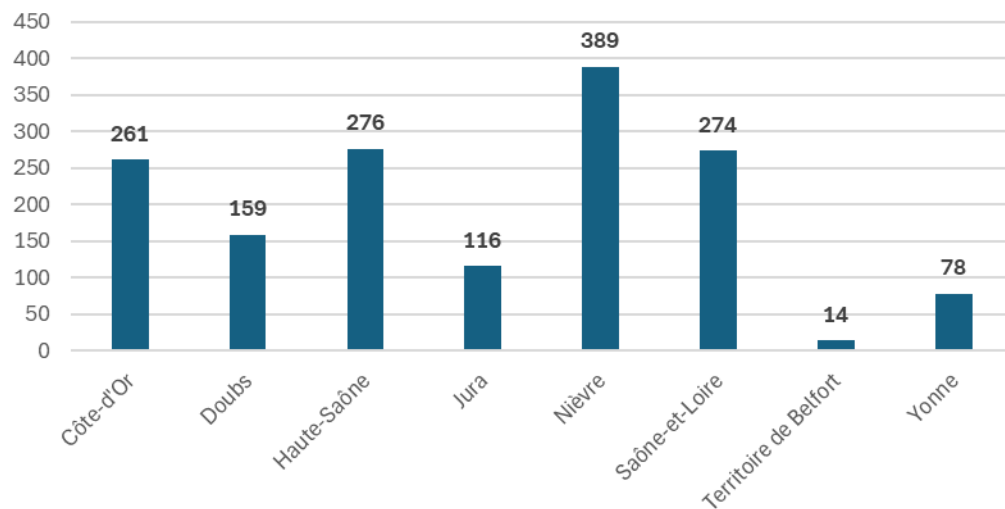
Montant d'aides demandées :

- 343 dossiers déposés (72% transmis à Opale, 25 % contractualisés)
- 1566 ha
- total 7,5 M €
- par dossier 22 017 € (très variable)
- 4 822 €/ha

Renouvellement France 2030 : synthèse par volet



Surface (ha) renouvelée dans le cadre de France 2030



Aides du Conseil Régional à l'exploitation forestière

- 3 chantiers de débardage à cheval pour 240 m³ et 11 443 € d'aides
- 2 chantiers de débardage au câble mât pour 1 681 m³ et 34 302 € d'aides
- 13 dossiers équipement manuel et équipement de sécurité pour 16 841,72 €
- 1 dossier câble mât pour 223 284 €
- 10 dossiers mécanisation pour 339 195,03 €

- *Sous réserve du vote des élus lors de la Commission Permanente du 15/11/2024*



- Mesures en faveur de la filière Forêt-Bois

Aval		
AAP Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB) 2024	<p>1 projet déposé par une scierie pour une chaudière + séchoir en BFC : <i>Montant des investissements</i> : - M€ Aide demandée : 4,17 M€ <i>Taux d'aide moyen</i> : -</p>	annonce ministérielle des lauréats attendue
AAP Industrialisation Performante des Produits Bois (IPPB) 2024	<p>9 projets déposés en BFC, répartition par axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 sur AXE 2 : Valorisation des ressources / bois fin de vie ▪ 7 sur AXE 3-B : Innovation / soutien à l'optimisation des procédés ▪ 1 sur AXE 4 : Développement / diversification des unités de transformation <p><i>Montant des investissements</i> : - M€ € Aides demandées : 11,96 M€ <i>Taux d'aide moyen</i> : -</p>	annonce ministérielle des lauréats attendue

Appel à projet IPPB



Typologie des principaux investissements

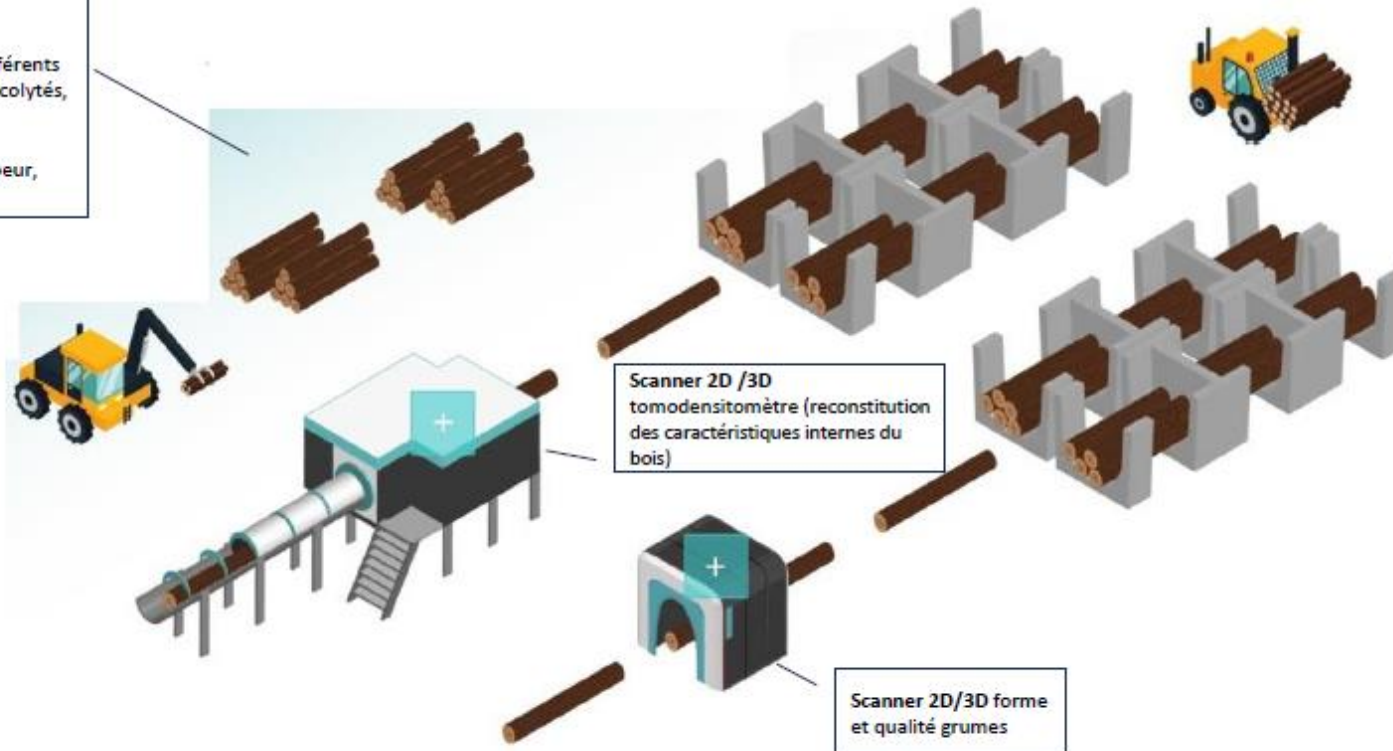


Parc à grumes

Modernisation / Agrandissement des parcs à grumes pour stocker :

- Plus d'essences
- Des longueurs et des diamètres différents
- Des qualités différentes (bois secs, scolytés, bois verts... emballage, caisserie, charpentes/construction)

Et optimiser la matière (scanners, cubeur, réducteur de souches)



Appel à projet IPPB



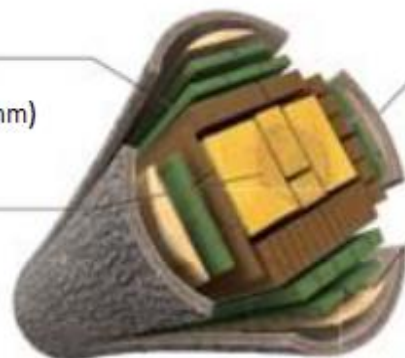
Typologie des principaux investissements

Produits de rive (secondaires)

- Emballage (planches de 18mm)
- Voliges, coffrage (planches de 27 mm)

Produits de cœur (principaux)

- Charpentes
- Ossature



Dosses → plaquettes de bois (si slabber)

Connexes (sciure, plaquettes, écorce)

Rendement matière
moyen résineux : 50%

Rendement matière
moyen feuillus : 40%



scie de tête

- (noyaux et plateaux)*
- Système d'optimisation pour la découpe
- Slabber (production directe de plaquettes à la place des dosses)



scie de reprise, déligneuse, centre de reprise

- (Sciage dans la largeur des plateaux ou des noyaux)*
- Permet de limiter les repasses vers la scie de tête
- Lames plus fines – moins de perte matière
- Plus de produits en un seul passage (selon nombre de lames circulaires montées)
- Augmentation de la productivité



Trimmer automatisé

- Permet la coupe en longueur des sciages
- Évite le goulot d'étranglement si opération effectuée manuellement



Ligne de tri et d'empilage automatisée

- Optimisation matière (meilleur tri)
- Évite le goulot d'étranglement sur les postes de tri et d'empilage
- Supprime les ports de charges des opérateurs
- Colisage homogène

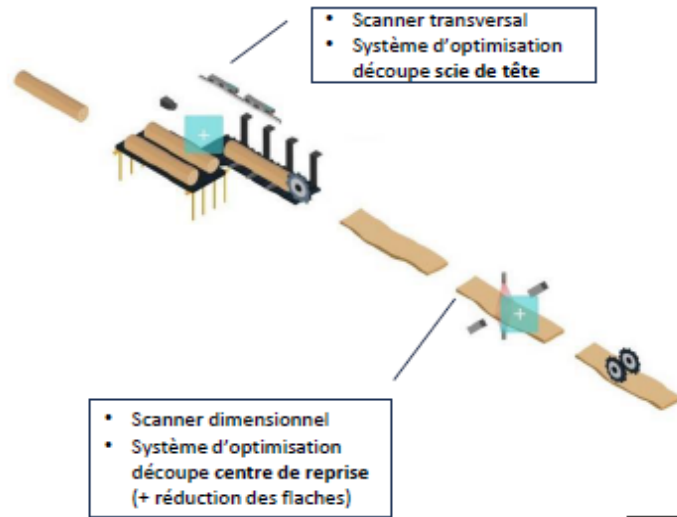


Appel à projet IPPB

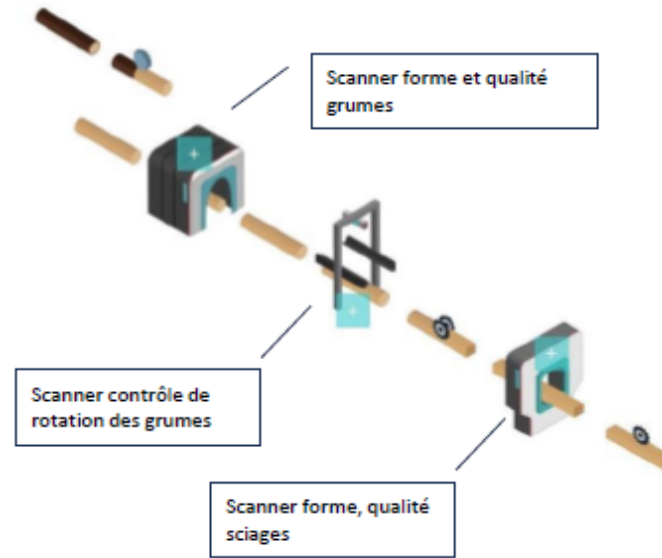


Typologie des principaux investissements

Ligne de sciage ruban (produits débits sur liste et standards)



Ligne de sciage canter (produits standards)



Machines de classement résistance mécanique sciages

Aides du Conseil Régional à la première transformation du bois

- 3 dossiers investissement matériel d'entreprises de la 1ère transformation du bois : 6 294,00 € de subvention et 241 134 € d'avance remboursable
- 2 dossiers de création d'une entreprise de 1ère transformation du bois : avance remboursable de 287 100 €
- 1 dossier de transmission d'une entreprise de 1ère transformation du bois : avance remboursable de 200 k€
- *Sous réserve du vote des élus lors de la Commission Permanente du 15/11/2024*



Aides du Conseil Régional à la 2nde transformation du bois

1/ Actions collectives en 2024

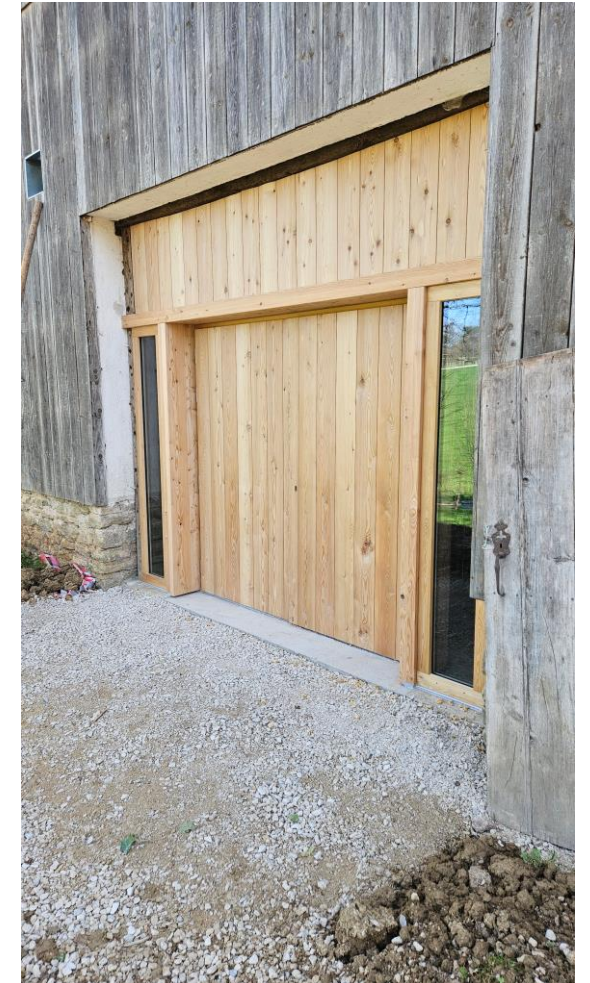
- FIBOIS : Evènements régionaux, valorisation du bois local, programme RSE, cluster innovation (SUB de 45 000 €)
- FCBA : Accompagnement des entreprises dans l'innovation (SUB de 11 759 €)

2/ Aides individuelles 2023

- Investissement matériel : 2 dossiers pour 245 000 € (AR)
- Recrutement de cadres : 2 dossiers pour 100 000 € (AR)
- Croissance : 1 dossier pour 200 000 € (AR)
- Création : 2 dossiers pour 150 000 € (AR)
- Transmission : 2 dossiers pour 150 000 € (AR)
- Pass'export : 2 dossiers pour 13 840 € (SUB)

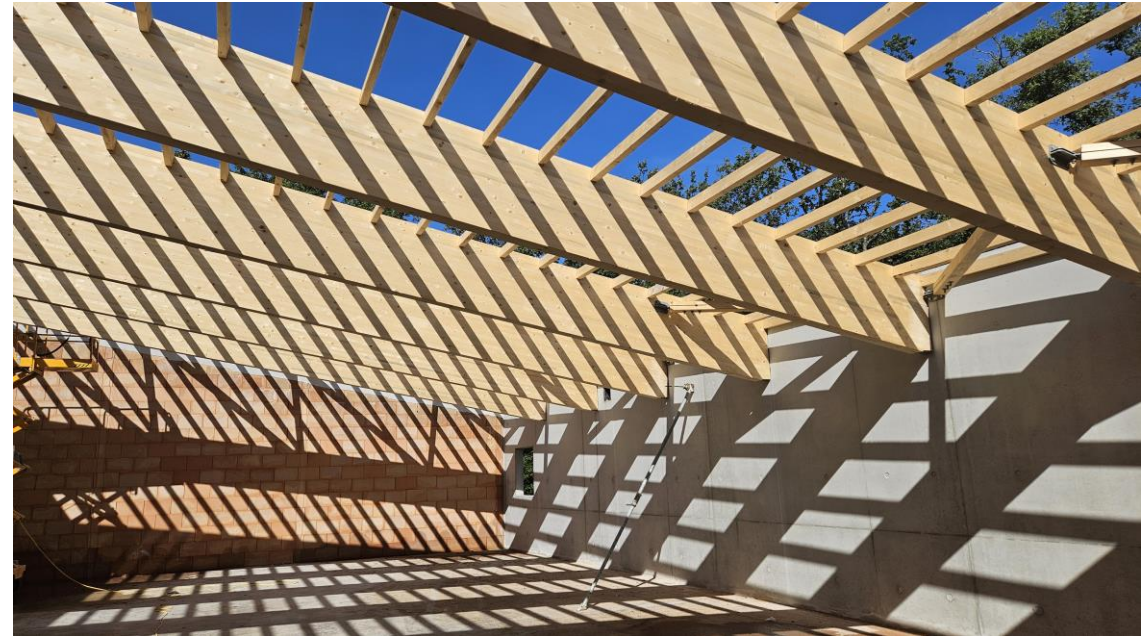
- Aide au conseil stratégique : 2 dossiers pour 18 000 € (SUB)
- Performance environnementale : 1 dossier pour 21 250 € (SUB)

- Décarbonation : 1 dossier pour 15 697 € (SUB)
- Consolidation financière : 1 dossier pour 200 000 € (AR)
- Immobilier d'entreprises : 1 dossier pour 50 000 € (SUB)



Aides aux constructions publiques en bois local du Conseil Régional

- 7 projets de construction et rénovation pour un montant de 634 806,26 € :
 - OGEC PASTEUR Mont Roland Dole : internat sur le site Mont Roland
 - Musée des maisons comtoises : restructuration et rénovation de bâtiments
 - Commune de Champagnole : halle en bois local
 - Commune de Poids de Fiole : Mairie et salle des fêtes et de convivialité
 - Commune de Pouilley-Français : école avec utilisation de bois scolytés
 - Commune de Les Fins : groupe scolaire P. Bichet
 - Commune de Marmagne : cantine scolaire
- *Sous réserve du vote des élus lors de la Commission Permanente du 15/11/2024*



«EnR» Dispositif Conseil Régional

RÉGION = RI 31.06 « Chaufferies et réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération »

- **14 dossiers** (dont 3 dossiers en co-financement FEDER)
- **1 448 408,50 €**
- FEDER = APPEL À PROJETS « Déploiement de chaufferies bois avec réseau de chaleur » (≥100 kW)**
- **3 dossiers** (+20 dossiers en instruction au 7/11/2024)
- **1 305 471,00 €**

En 2025 les mêmes dispositifs sont reconduits, avec une ouverture de l'AAP FEDER prévue courant du 1^{er} trimestre.



Actions d'animation

- Projets soutenus dans le cadre du comité des financeurs de la CRFB :

Typologie des dossiers	Montant des projets déposés	Montant subvention demandé	Fonds européens	Etat : MASA, Commissariat Massif du Jura ADEME, Autres	CR BFC	Conseil Départemental
Amont de la filière	1 869 341	1 434 862	78 000	MASA: 530 506 massif: 58 000 Autres: 119 413	476 868,73	35 000
Aval de la filière	818 038	624 645		MASA 92 000 Autres 19 000	412 342,30	
Total	2 687 379	2 059 507	78 000	MASA: 622 506 massif: 58 000 Autres: 138 413	889 211,03	35 000



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

• Perspectives 2025

Comité des financeurs : orientations régionales 2025

- Adaptation au changement climatique
 - Prévention et lutte contre les feux de forêt
-

Perspectives 2025 - Etat



France Nation verte

- Périmètre : toutes les communes de Bourgogne Franche Comté y compris pour le volet 1a (arrêté bois de crise)
- Bénéficiaires : Tous titulaires de droits réels ou personnels sur la forêt ou leurs représentants légaux
- Engagements du bénéficiaire, opérations et peuplements éligibles dans la continuité de France relance forêt et France 2030
- Garantie de gestion durable : les travaux aidés devront être retranscrits dans le document de gestion durable du bénéficiaire au paiement du solde
- Diagnostic : adapté pour une meilleure prise en compte de l'adaptation au changement climatique

Perspectives 2025 - Etat

France Nation verte



• Taux d'aide :	Taux mini	Critère certification *	Critère faire filière	Taux maximum
Volet 1 : pplts sinistrés <i>(ravageurs, agent pathogène, incendie, sécheresse, grêle, tempêtes, échecs de plantation)</i>	50%	+15%	+15%	80% 100% avec majoration bois de crise
Volet 2 : pplts vulnérables et ou dépérissants	40%	+10%	+10%	60%
Volet 3 : ppts pauvres ou exploitation difficile	40%	+10%	+10%	60%

Perspectives 2025 - Conseil Régional

- Vote du Budget Prévisionnel 2025 en mars, en raison de l'impact de la LPF 2025.
 -
 - Dispositifs prolongés mais modalités pouvant évoluer en fonction des crédits disponibles.
-



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Bilan sanitaire des forêts de Bourgogne-Franche-Comté

- Mathieu MIRABEL, SRAI-DSF
-



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 correspondant
observateur
Département de la santé des forêts

Principales actualités sylvo-sanitaires 2024 en région Bourgogne-Franche-Comté

M. MIRABEL, Responsable du Pôle DSF BFC
DRAAF BFC

CRFB – 13 novembre 2024



Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)



Les principaux éléments à retenir à l'échelle de la région BFC :

- **Hiver 2023-2024 : un hiver doux et humide.** En région, l'excédent thermique de l'hiver s'établit à + 2,3°C et la pluviométrie à + 6 % par rapport aux normales*

- **Printemps 2024 : un printemps gris, pluvieux et aux températures contrastées.** En région, un excédent de + 39 % de pluviométrie et + 0,9°C au niveau températures par rapport aux normales*. Un impact localement fort **des gelées de fin avril** sur la végétation en plaine et en montagne.

- **Été 2024 : un été chaud notamment en altitude** et à la pluviométrie contrastée en lien avec des **orages localement violents** (grêle, vent).

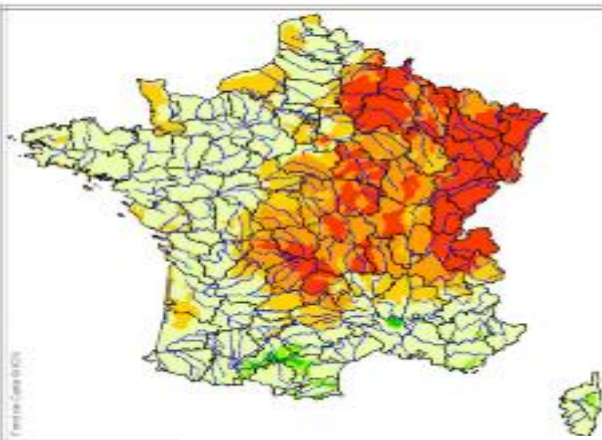
Une saison de végétation 2024 marquée par l'absence de stress hydrique en région, avec **localement un engorgement durable** des sols.

** normales 1991-2020*

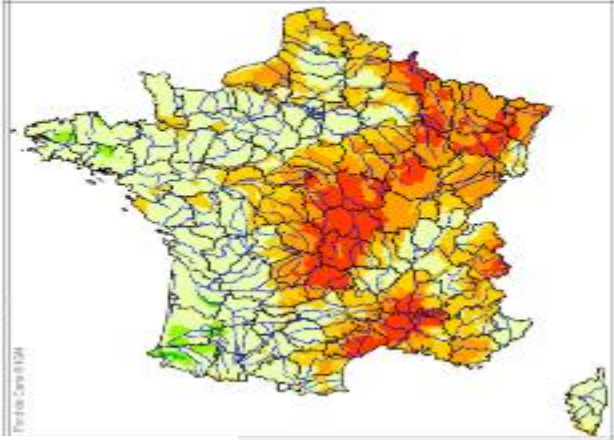


Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)

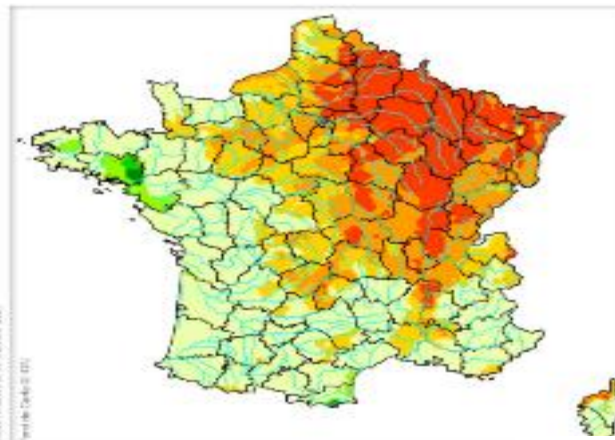
Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Août à Octobre **2018**



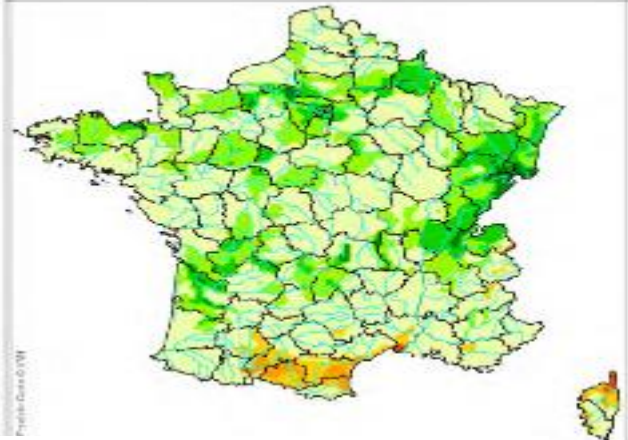
Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juillet à Septembre **2019**



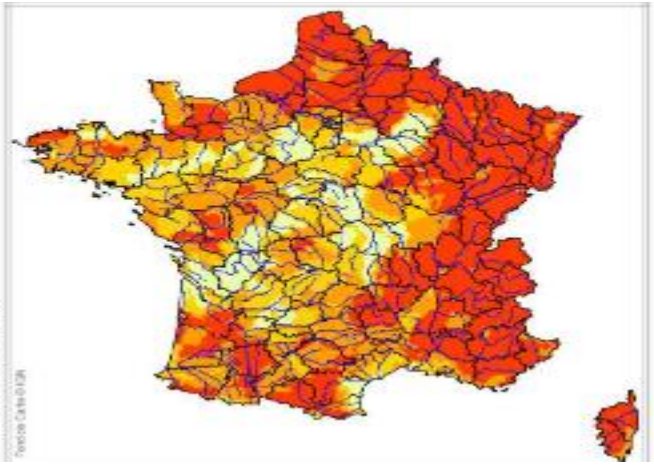
Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juillet à Septembre **2020**



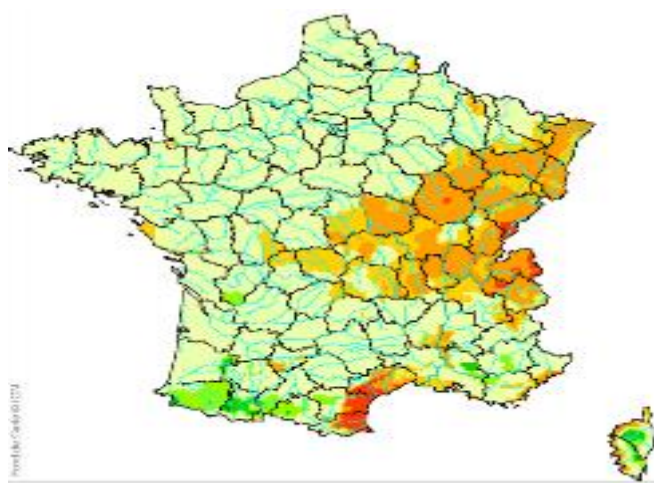
Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juillet à Septembre **2021**



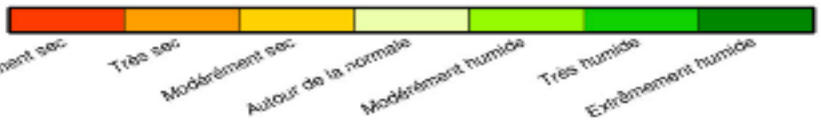
Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juin à Août **2022**



Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juin à Août **2023**



Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
Juin à Août **2024**



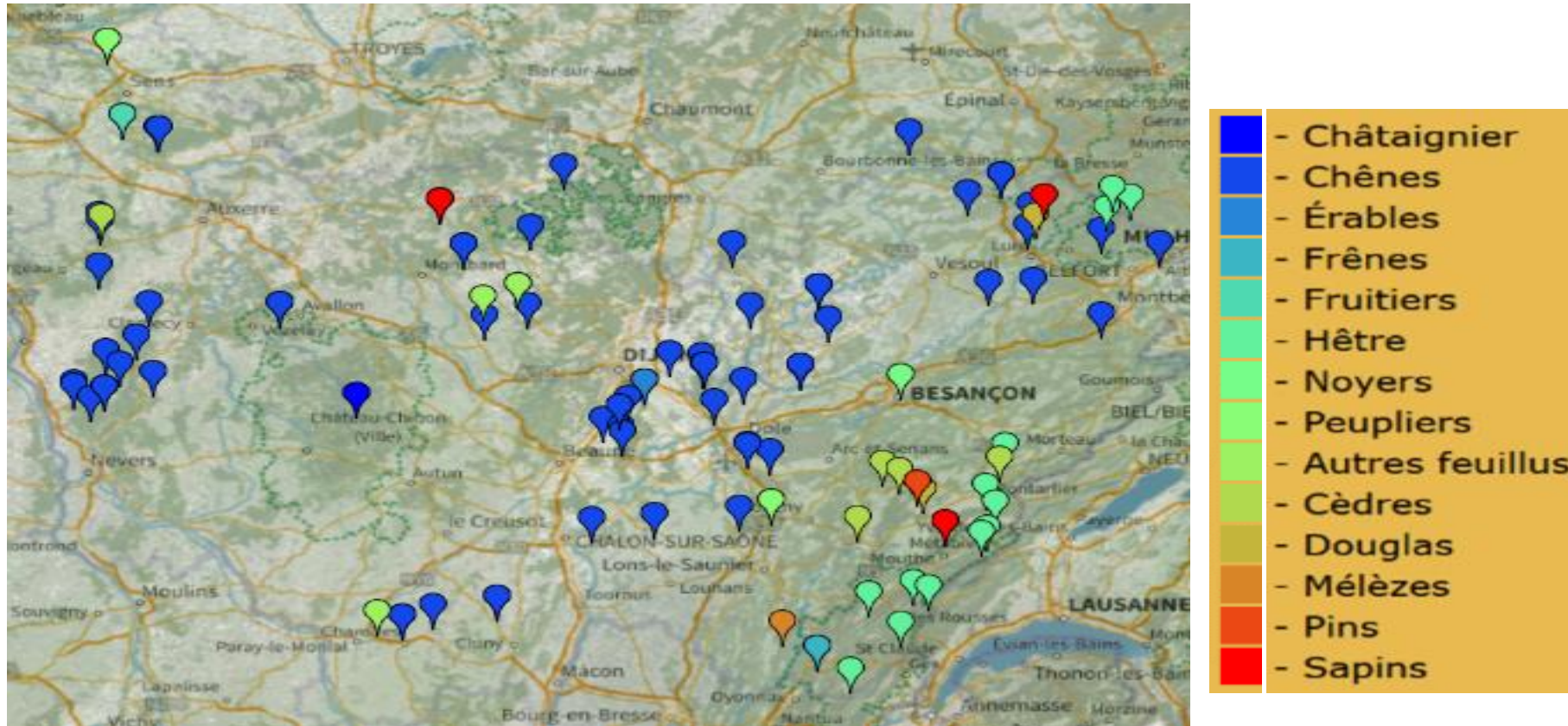
Sols très secs / très humide : 1 année tous les 10 ans en moyenne.
Sols extrêmement secs / extrêmement humide : 1 année tous les 25 ans en moyenne.





Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)

Printemps 2024 : des impacts modérés dus au gel sur une végétation qui commençait à débourrer (sur jeunes plantations / régénération et arbres adultes)



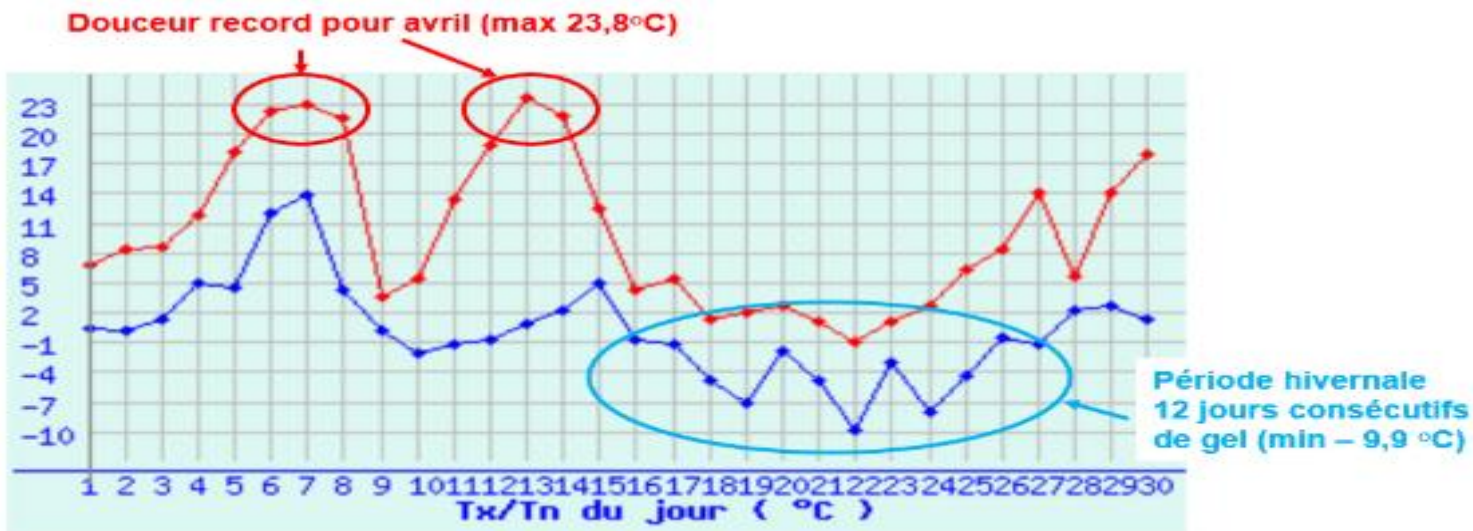
Carte des signalements DSF des dégâts dus au gel sur les peuplements forestiers au printemps 2024 en BFC





Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)

Un gel qui a affecté des hêtres qui venaient de feuiller précocement début avril dans les massifs du Jura et des Vosges au-dessus de 1000 mètres d'altitude



Températures maximales et minimales en avril 2024 à Les Fourgs (1138 mètres d'altitude, Doubs, source des données Meteociel)



Dégâts dus au gel d'avril sur hêtres adultes dans le massif jurassien (N. Bourgoin, CO-DSF, DDT 25, Doubs, 1300 m d'altitude)



Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)



Un gel qui a affecté des hêtres qui venaient de feuiller précocement début avril dans les massifs du Jura et des Vosges au-dessus de 1000 mètres d'altitude



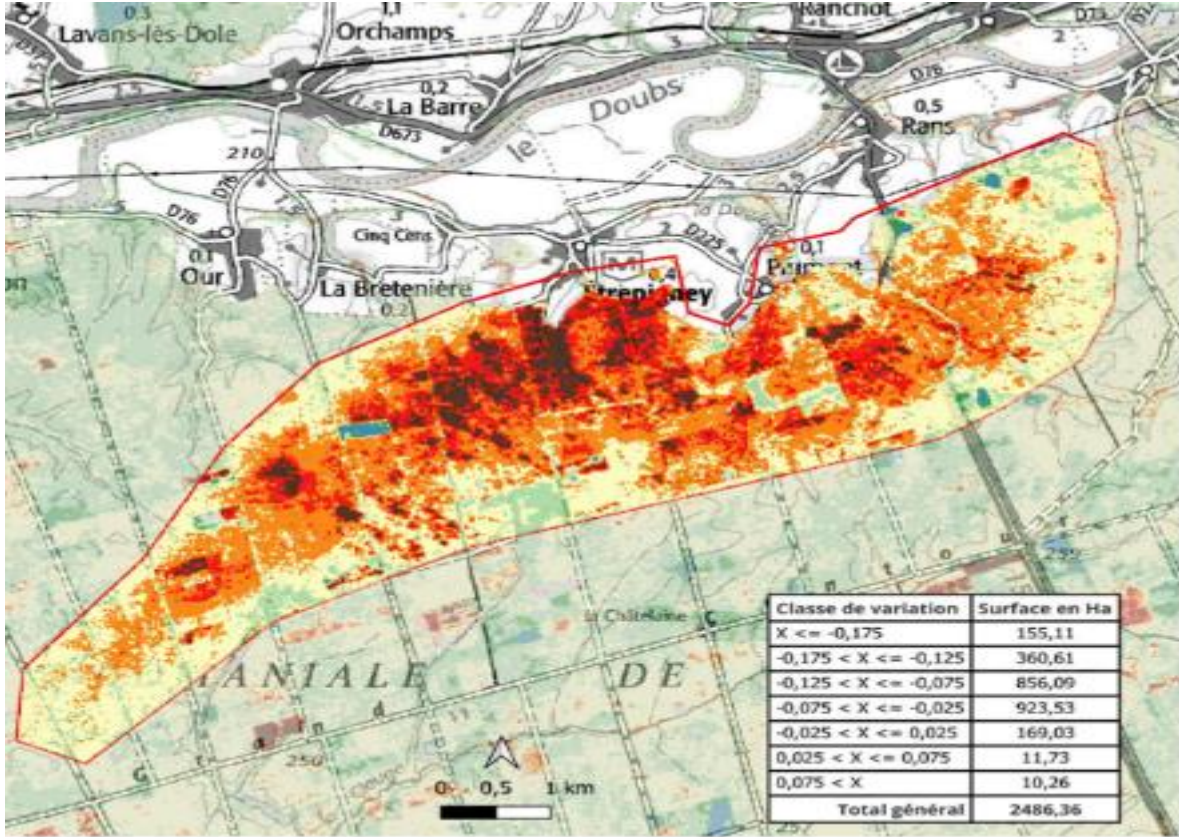
Dégâts dus au gel d'avril 2024 sur hêtres adultes dans le massif jurassien encore visibles à la mi-juillet 2024 avec mortalités de pousses apicales (M. Mirabel, DSF, Jura)





Météorologie 2024 : faits marquants (à octobre)

Des orages localement violents au cours de l'été 2024 : vent et/ou grêle



Variation de NDII entre juin 2023 et juin 2024 sur la zone impactée par des vents violents et de la grêle en Forêt de Chaux (39) le 19 juin 2024

Images utilisées :
 o Synthèse mensuelle Theia (niveau 3A) juin 2023 et juin 2024
 Indice NDII :
 o 'Normalized difference infrared index'
 $NDII = (B8A - B11) / (B8A + B11)$
 Masques utilisés :
 o CES OSO du Cesbio, version 2021
 o Thèmes feuillus (16) et résineux (17)
 o Masque des nuages Theia

Emprise de la zone étudiée
 Variation du NDII
 ≤ -0.175
 -0.175 - -0.125
 -0.125 - -0.075
 -0.075 - -0.025
 -0.025 - 0.025
 0.025 - 0.075
 0.075 - 2

Source : Scan2S © - IGN ©
 Réalisation : 09/2024 - DSF
 T. BELOUARD et F. DUMORTIER



Variation de l'indice foliaire NDII entre juin 2023 et juin 2024 en forêt de Chaux mettant en évidence la zone impactée (1400 ha) par l'orage violent (vent et grêle) du 19 juin 2024 (F. Dumortier et T. Belouard, DSF, septembre 24)

B. Guespin, CO-DSF
 ONF Jura



Epidémie typographe sur épicéas



Une épidémie de typographes sur épicéas qui se poursuit dans le massif jurassien



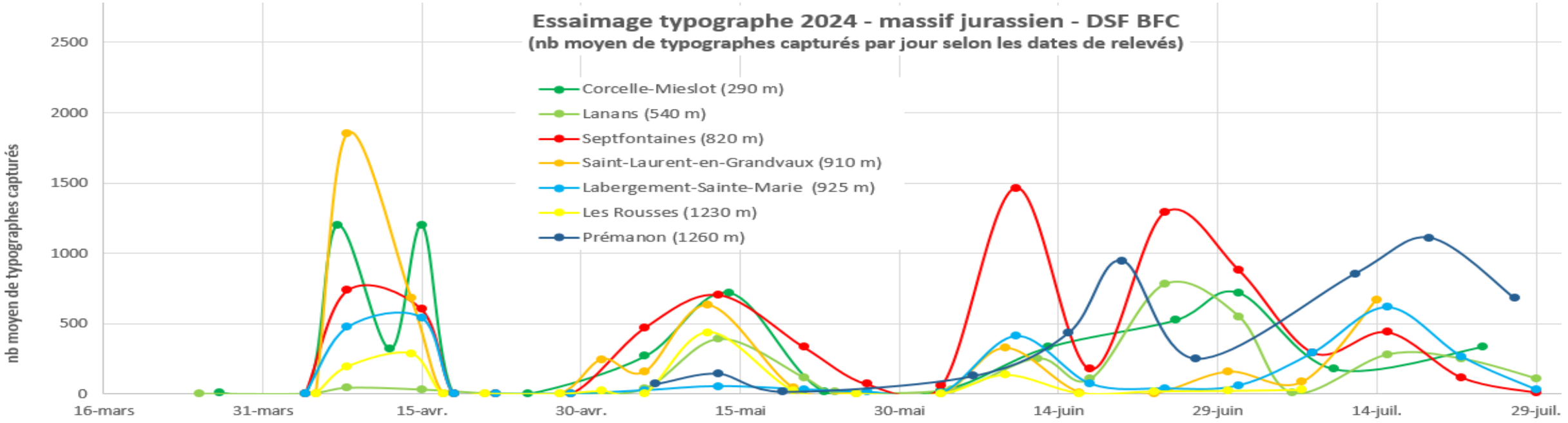
Importantes mortalités d'épicéas en lien avec des attaques de typographes depuis 2022
(Bellecombe, 1200 mètres d'altitude, Jura, juillet 2024)





Epidémie typographe sur épicéas

Essaimage des typographes 2024 initié de manière très précoce début avril - de manière quasi-simultanée à toutes altitudes en région BFC



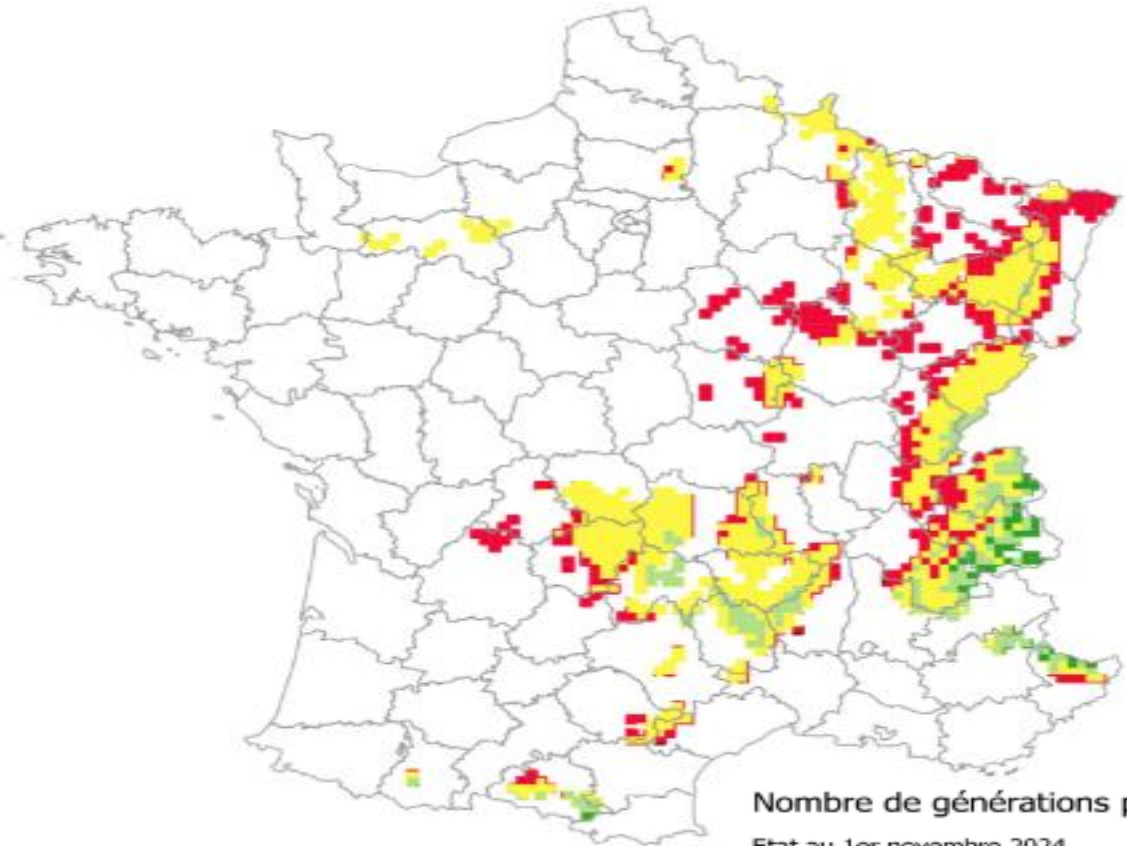
Suivis des essaimages d'*Ips typographus* par piégeages phéromonaux (dans le cadre du monitoring des populations de scolytes selon les plages altitudinales) réalisés par les correspondants-observateurs DSF et par le syndicat des forestiers privés de Franche-Comté (piège de Prémannon) en 2024 dans le massif du Jura (F. Dumortier, DSF, 2024)





Epidémie typographe sur épicéas

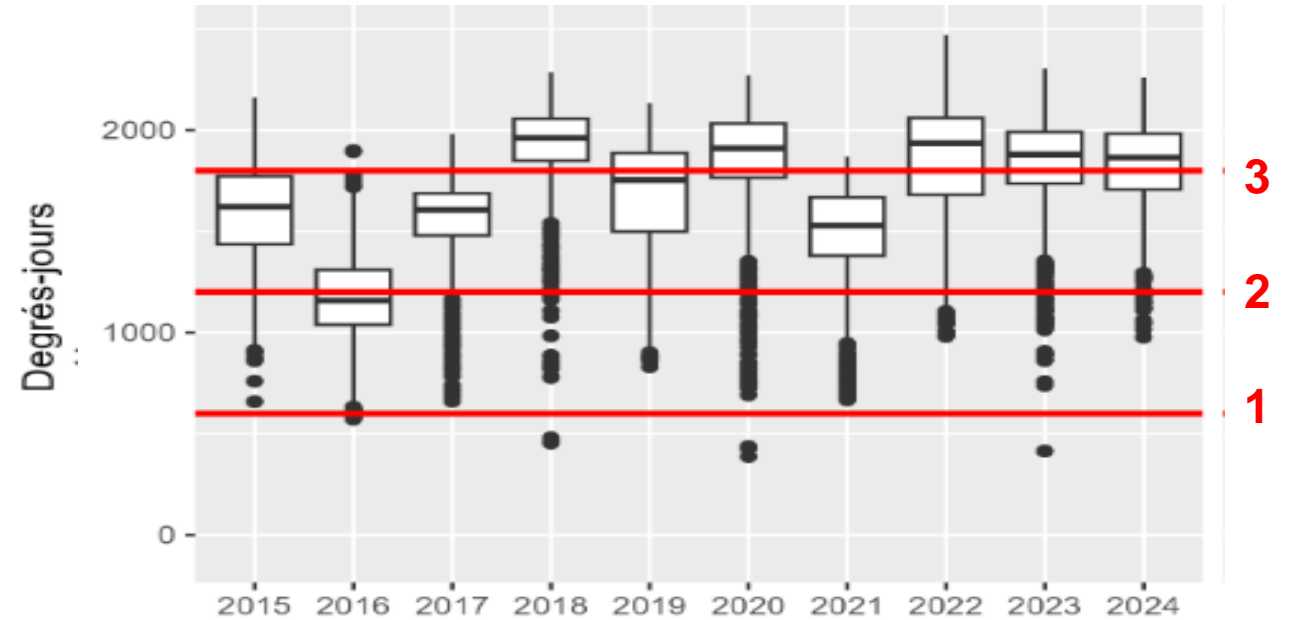
1 génération supplémentaire potentielle de scolytes en 2024
(3 en plaine / 2 en moyenne montagne - comme depuis 2018 à l'exception de 2021)



Nombre de générations potentielles de typographe
Etat au 1er novembre 2024

- Pas de génération aboutie
- Une génération
- Deux générations
- Trois générations

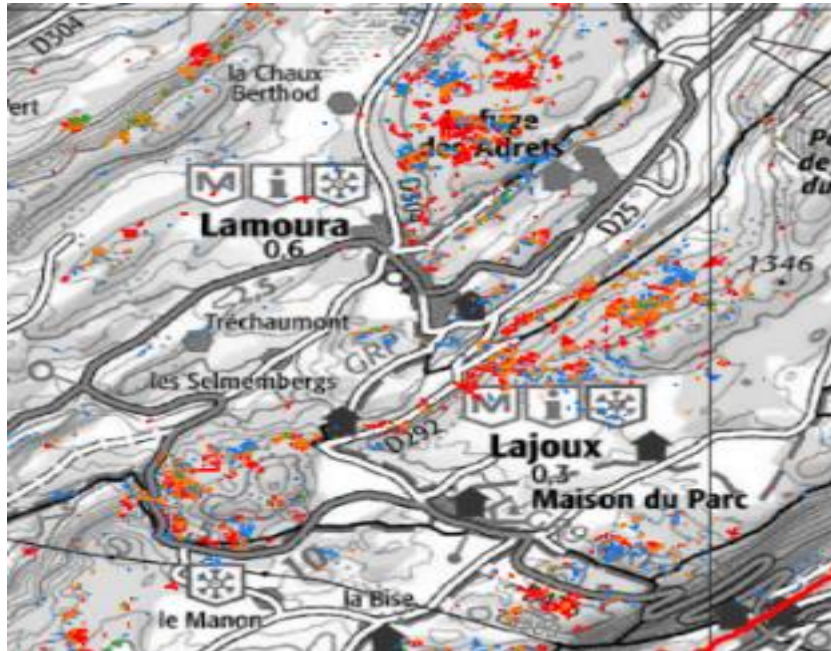
Cumul degrés-jours annuel développement du typographe et nombre potentiel de générations au 1er novembre en BFC





Epidémie typographe sur épicéas

Une épidémie de typographes sur épicéas qui se poursuit dans le massif jurassien



Atlas des probables foyers de scolytes par mailles carrées de 10 km dans les pessières et sapinières du massif jurassien

Traitement au 04/10/2024 des images satellitaires SENTINEL2 par la chaîne de traitement Fordead-INRAE au sein du masque "résineux" du CES OSO - THEIA
Dernières images exploitables:
- T31TGM(Sud) : 29/08, 15/09, 20/09
- T31TGN(Nord) : 3/09, 15/09, 20/09

Détections des anomalies moyennes et fortes du 01/06 année N au 31/05 année N+1

- 2017-2022
- 2023
- 2024
- Sol nu après anomalies toutes années confondues

Un suivi de l'épidémie sur le massif jurassien par télédétection (ForDead) MAJ en juillet et octobre 24 (fort taux d'ennuage en 2024)

=> Mise à disposition par le DSF (fichiers SIG + atlas pdf) à tous les acteurs de la filière qui le souhaitent

Cartographie des potentiels dégâts de scolytes issue de la chaîne de traitement For-Dead (INRAE UMR TETIS) appliquée aux images satellitaires Sentinel-2 : exemple d'un secteur autour Bellecombe (Jura – juillet 2024 – F. Dumortier, DSF)

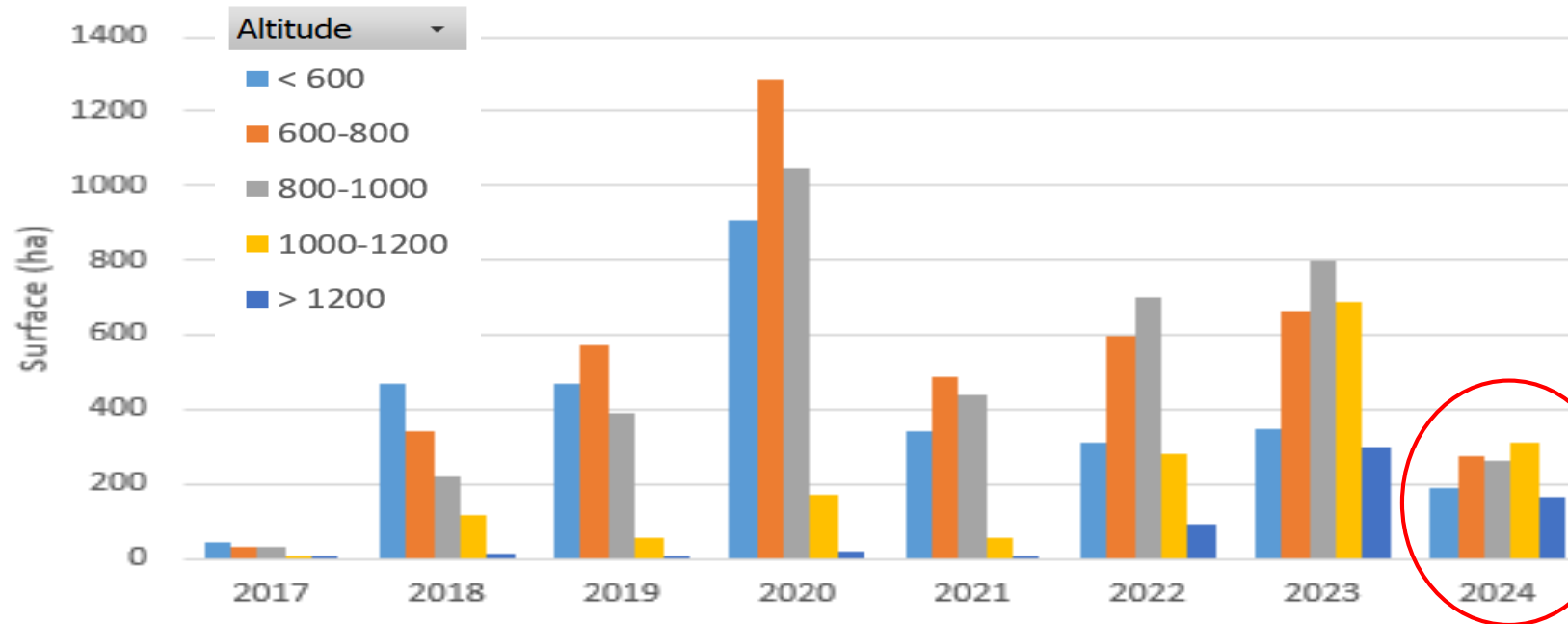


Epidémie scolytes sur épicéas et sapins pectinés



Une épidémie qui se poursuit dans le massif jurassien

Environ 20 % des surfaces résineuses scolytées et/ou récoltées depuis 2018 sur la GRECO Jura en BFC



Année biologique 2024 partielle – MAJ à début octobre

Evolution des **surfaces résineuses** potentiellement scolytées sur le **massif jurassien** en Bourgogne-Franche Comté par **année biologique (du 1er juin n au 31 mai n+1)** et classe d'altitude, obtenue par traitement des images satellitaires via la méthode ForDead (INRAE) en utilisant le thème résineux OSO du CESBIO

(T. Belouard et F. Dumortier, DSF, 31 octobre 2024)

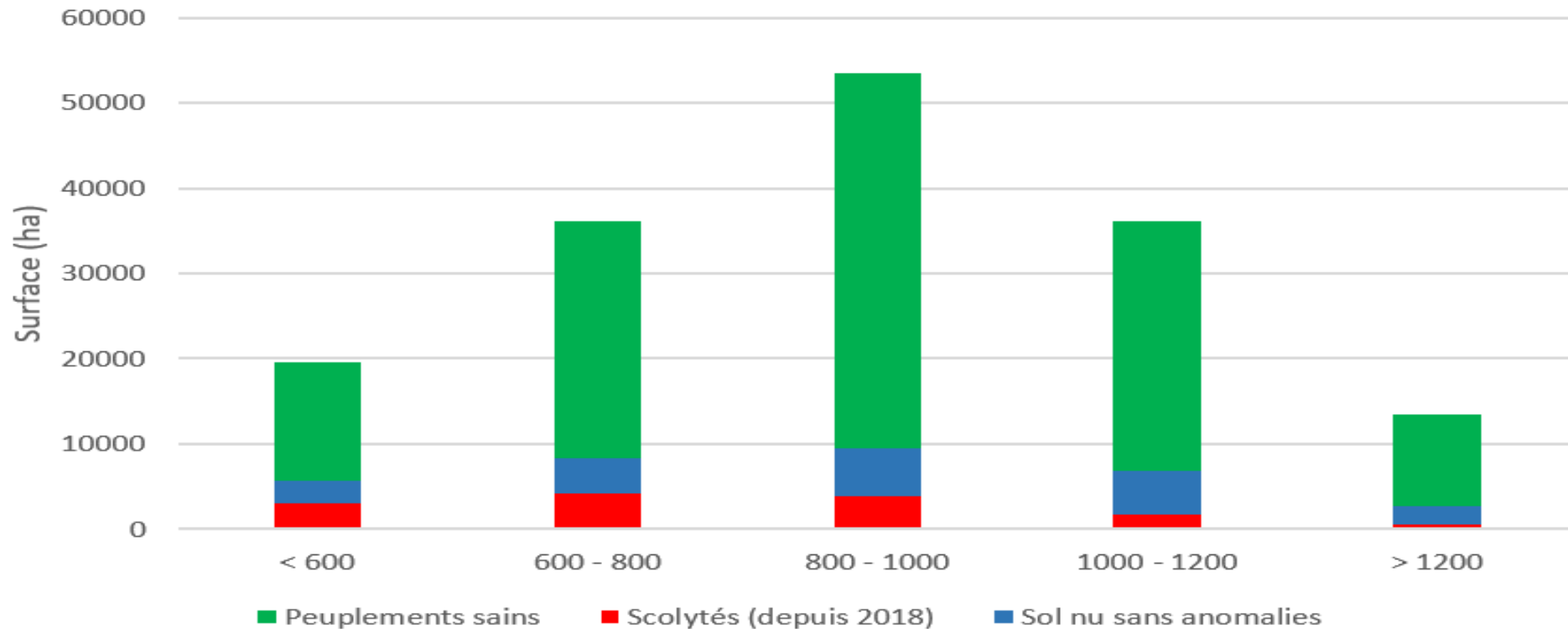




Epidémie scolytes sur épicéas et sapins pectinés

Une épidémie qui se poursuit dans le massif jurassien

Environ 20 % des surfaces résineuses scolytées et/ou récoltées depuis 2018 sur la GRECO Jura en BFC



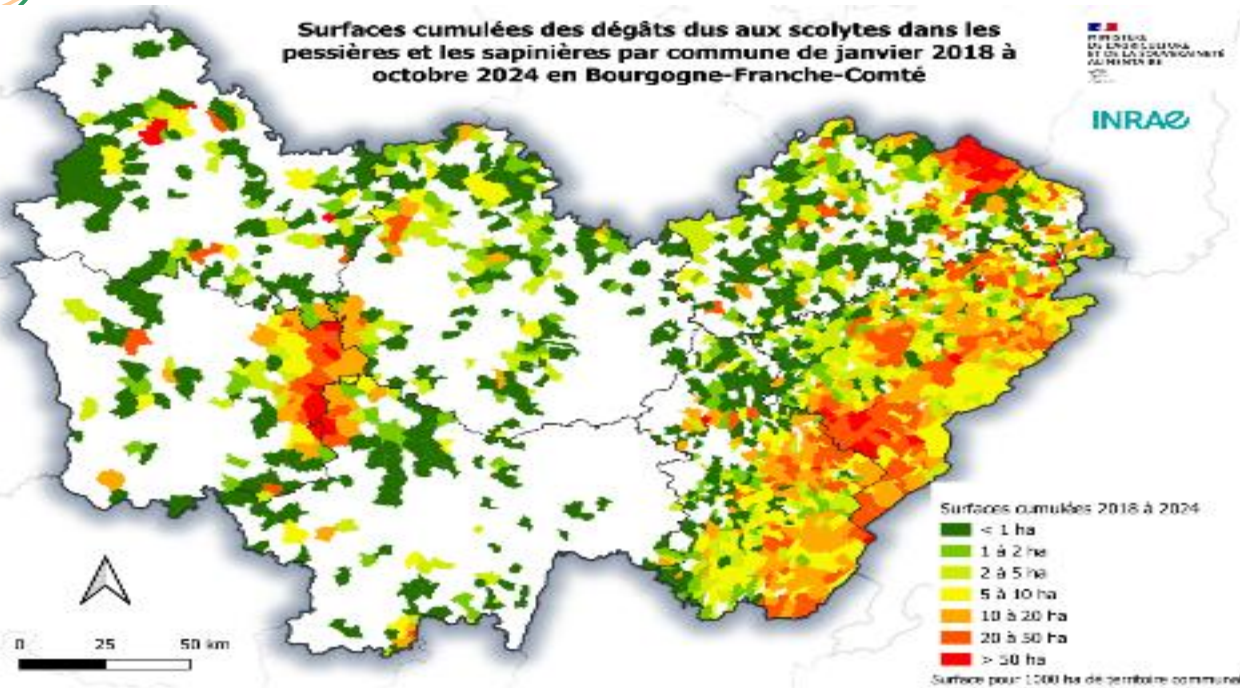
Surface des pessières et des sapinières scolytées, saines et sol nu sans anomalie par tranches altitudinales
Sur le massif jurassien en BFC du 1^{er} janvier 2018 à mi-octobre 2024 (base : état avant crise scolytes)
(F. Dumortier, DSF, octobre 2024)



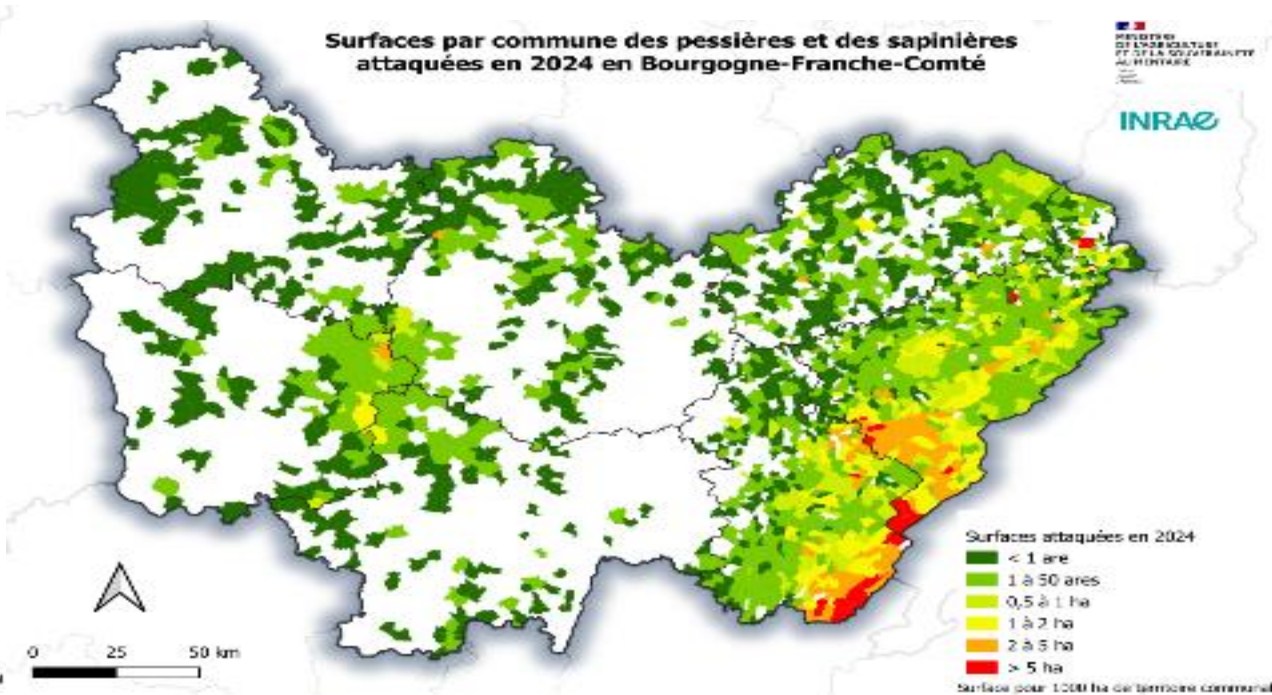


Epidémie scolytes sur épicéas et sapins pectinés

Surfaces cumulées des dégâts dus aux scolytes dans les pessières et les sapinières par commune de janvier 2018 à octobre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté



Surfaces par commune des pessières et des sapinières attaquées en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté



Surface par commune des pessières et sapinières scolytées entre le 1^{er} janvier 2018 et début octobre 2024 (à gauche) au cours de l'année biologique scolytes 2024 (1^{er} juin 2024 à début-octobre 2024) (à droite) (F. Dumortier, DSF)



Mortalités très importantes d'épicéas communs (Bois-d'Amont, 1100 m, Jura – DSF – septembre 2024)





Epidémie typographe sur épicéas

Epidémie de scolytes sur épicéas qui dure depuis plus 5 ans dans le massif jurassien :

- ⇒ Prospective : **régression de la phase épidémique en 2025** ? Dépendant des conditions météorologiques de cet hiver (tempête) et printemps-été 25 (sécheresse-chaieurs)
- ⇒ Le **typographe** exprime pleinement son **caractère « primaire » en phase épidémique** et malgré une année 2024 sans stress hydrique significatif
- ⇒ La **lutte active et préventive** toujours à mettre en œuvre pour accélérer le retour à l'endémie notamment si maintien de conditions météorologiques favorables aux épicéas
- ⇒ **Durée de l'épidémie : augmentation probable des prédateurs / parasitoïdes** des scolytes (étude DSF BFC – Université Libre de Bruxelles sur le massif jurassien en 2025)



Prédateurs, parasitoïdes et champignons pathogènes d'*Ips typographus*
(massif jurassien, septembre 2024)





Epidémie typographe sur épicéas

Epidémie de scolytes sur épicéas qui dure depuis plus 5 ans dans le massif jurassien :

- ⇒ En lien avec les attaques de scolytes, des **pessières qui se rajeunissent** fortement, qui peuvent se transformer en **hêtraie très claire après exploitation**
- ⇒ **Depuis 2018 la majorité des années sont à + 3°C** de réchauffement par rapport à la période 1871-1900 => **équivalent à une baisse d'altitude de 500 m** (0,6 °C / 100 m)
- ⇒ Si nouvelle norme, **l'optimum écologique de l'épicéa n'existe plus dans le Jura**
- ⇒ **L'épicéa régressera fortement mais ne disparaîtra pas à court ou moyen terme** (le typographe ne peut attaquer que des épicéas de plus de 20 cm de diamètre)



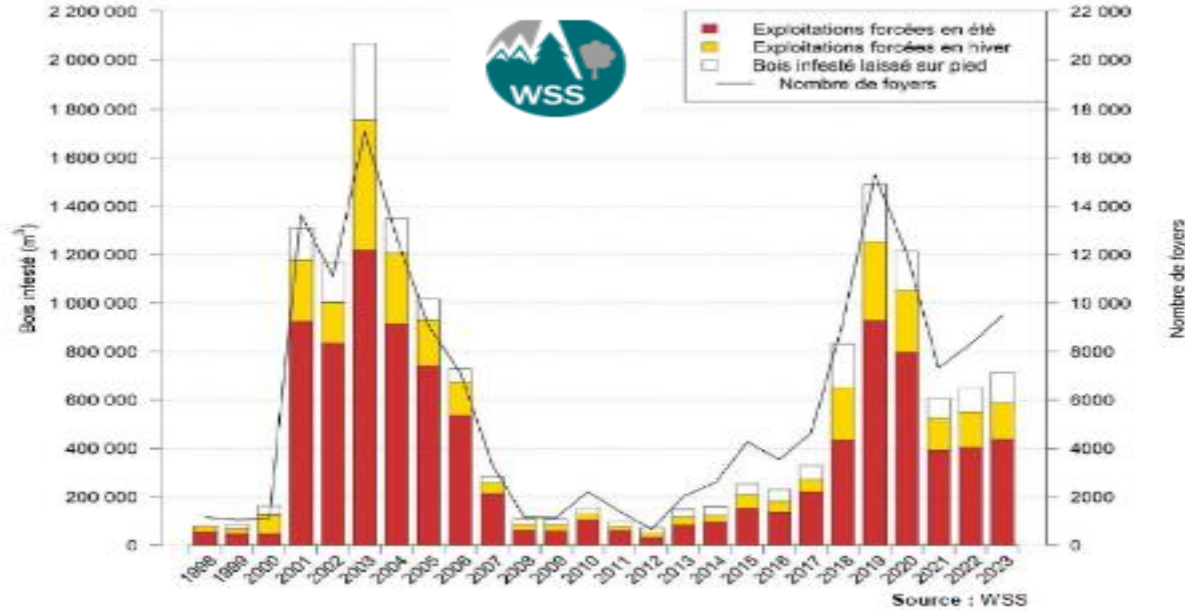
Physionomie d'un peuplement transformé en hêtraie claire après exploitation des épicéas scolytés (massif du Risoux, septembre 2024)





Epidémie typographe sur épicéas

En Suisse et en Allemagne :

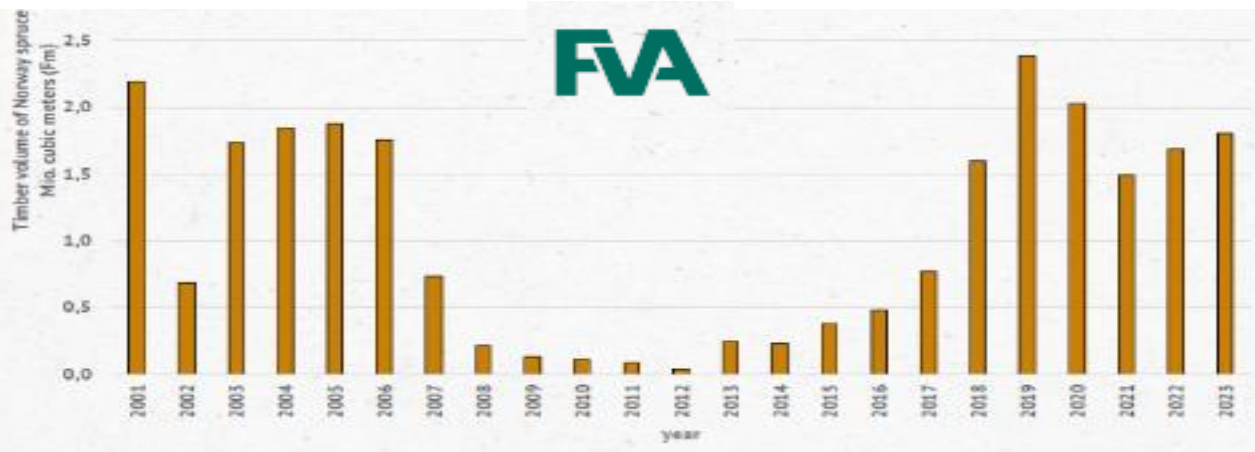


Suisse (WSS)

- ⇒ Forte augmentation des dégâts en 2023-2024 sur le massif jurassien et le plateau, endémie dans les Alpes
- ⇒ Toutes les abatteuses sont équipées d'une tête d'écorçage depuis l'été 2024 dans le canton de Vaud – favoriser la lutte contre les scolytes

Allemagne – Bade Wurtemberg (FVA)

- ⇒ Dégâts toujours importants en Forêt Noire et ce à toutes altitudes
- ⇒ Les dégâts 2023 représentent 1 % du stock d'épicéa dans le Bade Wurtemberg



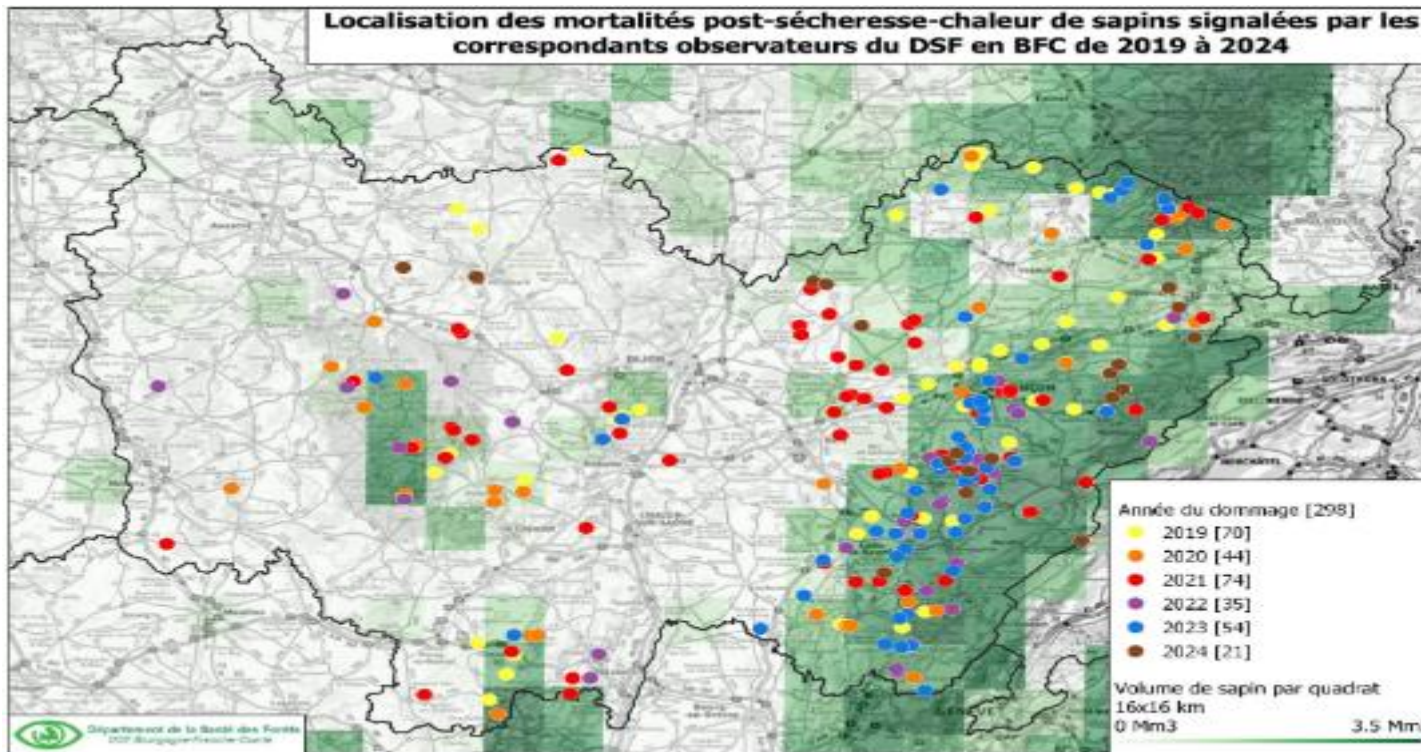


Mortalités de sapins pectinés

Des **mortalités de sapins pectinés en régression en 2024** par rapport à 2023 même si localement encore importantes

En lien avec les **scolytes du genre *Pityokteines sp.* bio-agresseur de faiblesse et fomès** régulièrement observé

Ces mortalités devraient être **très limitées au printemps 2025**



Mortalités de sapins pectinés révélées en 2024 en lien avec des attaques de scolytes *Pityokteines sp.* de 2023 (Doubs, M. Mirabel, DSF)

Signalements des correspondants-observateurs du DSF BFC sur sapin pectiné en 2024
(extraction base DSF, 12/09/24)

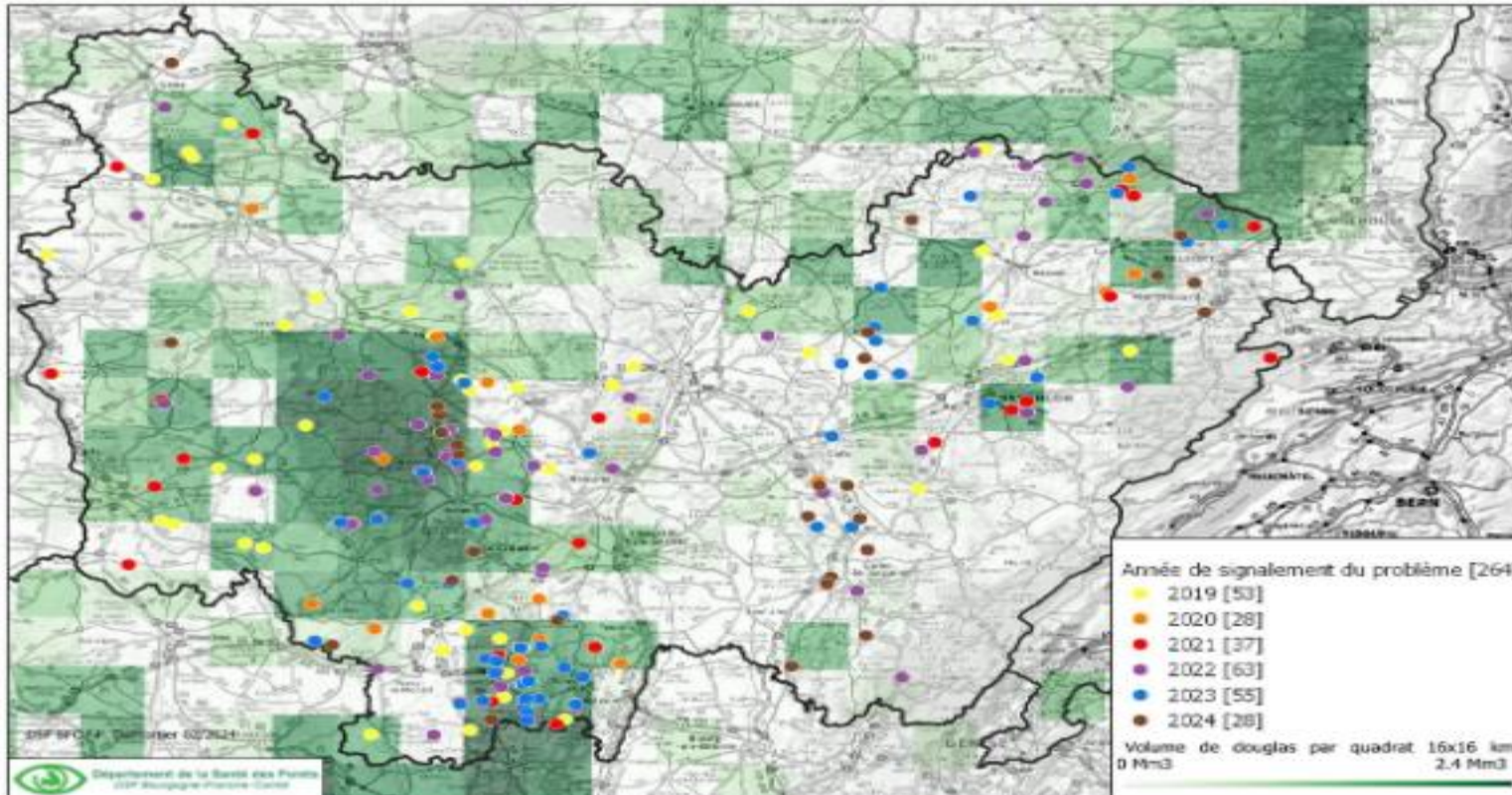




Mortalités – dépérissements de douglas

Mortalités-dépérissements de douglas en 2024 notamment en Haute-Saône et dans le Jura, en régression en Bourgogne

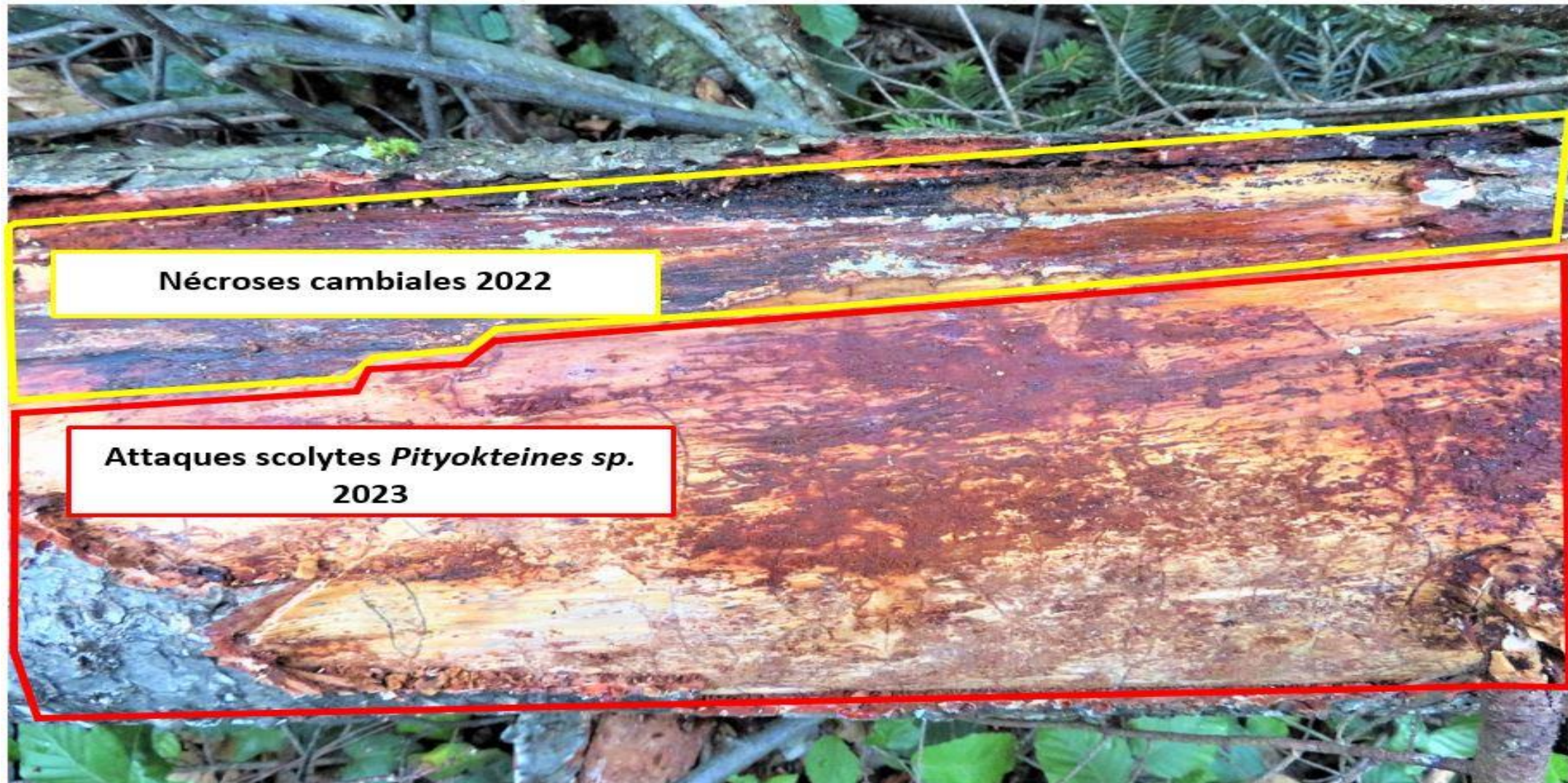
Secteurs de plaine surtout, tout type de sol en lien avec sécheresses-canicules depuis 2018, associées à des phénomènes de **nécroses cambiales et/ou à des attaques importantes de scolytes du sapin.**



Signalements des dépérissements-mortalités de douglas en BFC entre 2019 et 2024 (extraction base DSF, 12/09/24)



Mortalités – dépérissements de douglas



Mortalités de douglas dans le Jura avec nécroses cambiales et attaques de scolytes *Pityokteines sp.*
(B. Guespin, CO-DSF, ONF et M. Mirabel, DSF, 2024)





Sur mélèzes

Des **mortalités de mélèzes** en augmentation en 2024 notamment dans le Jura
En lien avec des scolytes du genre *Pityokteines* sp. notamment
Première détection en région du grand scolyte du mélèze (*Ips cembrae*)

A partir de la fin d'été, des rougissements et chutes foliaires liés à des **problématiques pathologiques**
(*Mycosphaerella laricina* notamment) en lien avec l'humidité de la saison de végétation



Galleries et adultes d'*Ips cembrae*
(Jura, F. Vaufrey, CO-DSF, ONF)



Pathologies foliaires sur mélèzes
(Ter. Belfort, F. Kilque, CO-DSF, ONF)





Cicadelle des pins (*Haematoloma dorsata*)

2024 : un troisième printemps consécutif avec de fortes attaques locales de la cicadelle des pins (pins noirs et sylvestre)

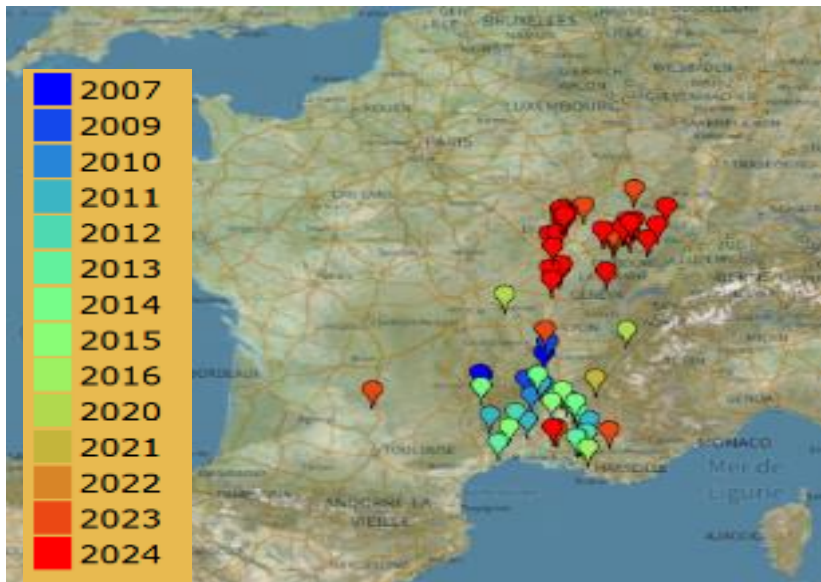
Emergence de cet insecte méridional en BFC depuis le **printemps 2022** (présent depuis début XX^{ème} siècle au moins)

1 seule génération par an / **Strate herbacée** favorise le dvpt de la cicadelle

Piqûres des **aiguilles anciennes** avant débourrement (rougissement et chute)

(seules les aiguilles anciennes sont fortement attaquées)

Effet négatif probable sur la croissance des pins



Signalements DSF de la cicadelle des pins depuis 2007 (extraction base DSF novembre 2024)



Attaques de cicadelle des pins en Saône-et-Loire (R. Lachèze, CO-DSF, CNPF, 2024)



Cicadelle des pins (*Haematoloma dorsata*)



2024 : une troisième année consécutive de fortes attaques localement sur les pins (noirs et sylvestre)



Attaques de cicadelle des pins en Côte d'Or
(B. Mesnier, CO-DSF, ONF, 2024)

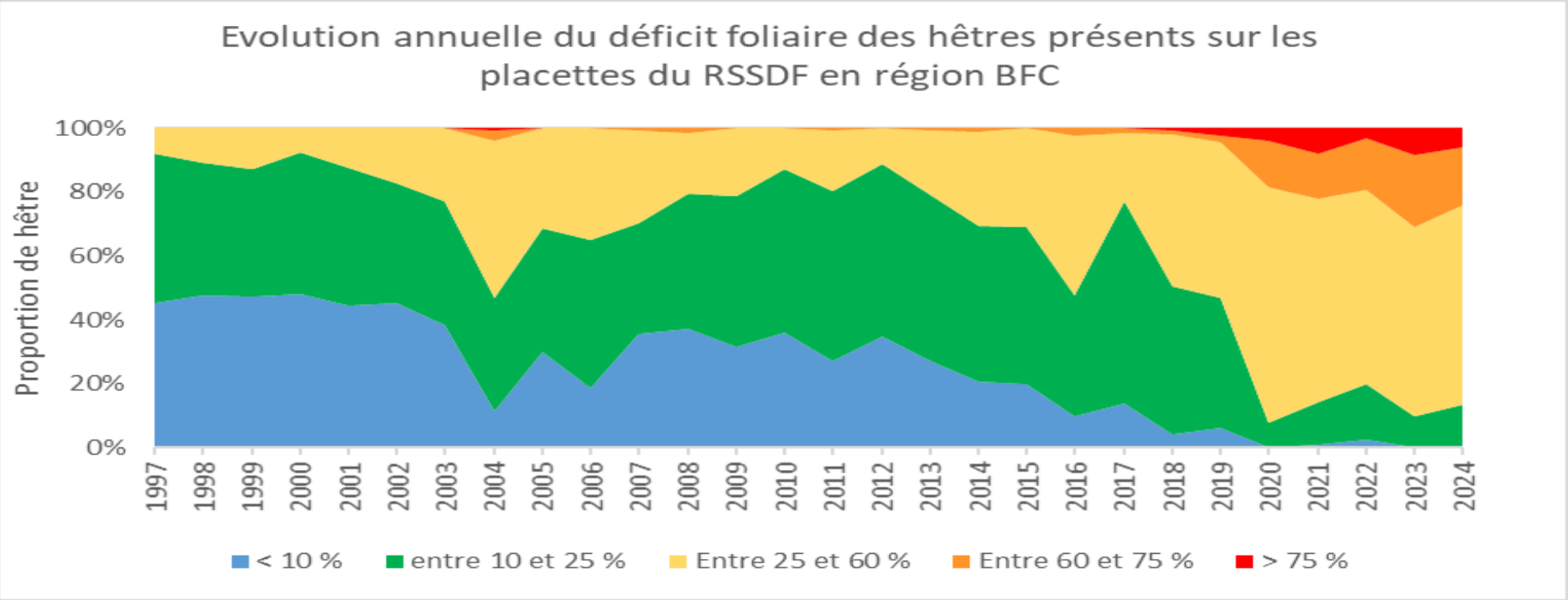




Dépérissements de hêtres adultes

Une globale stabilisation des dépérissements de hêtres en région confirmée en 2024

Hypothèse pour le printemps 2025 => poursuite de la stabilisation voire d'une amélioration



Evolution annuelle du déficit foliaire des hêtres présents sur les placettes du RSSDF en région BFC (F. Dumortier, DSF, 2024)

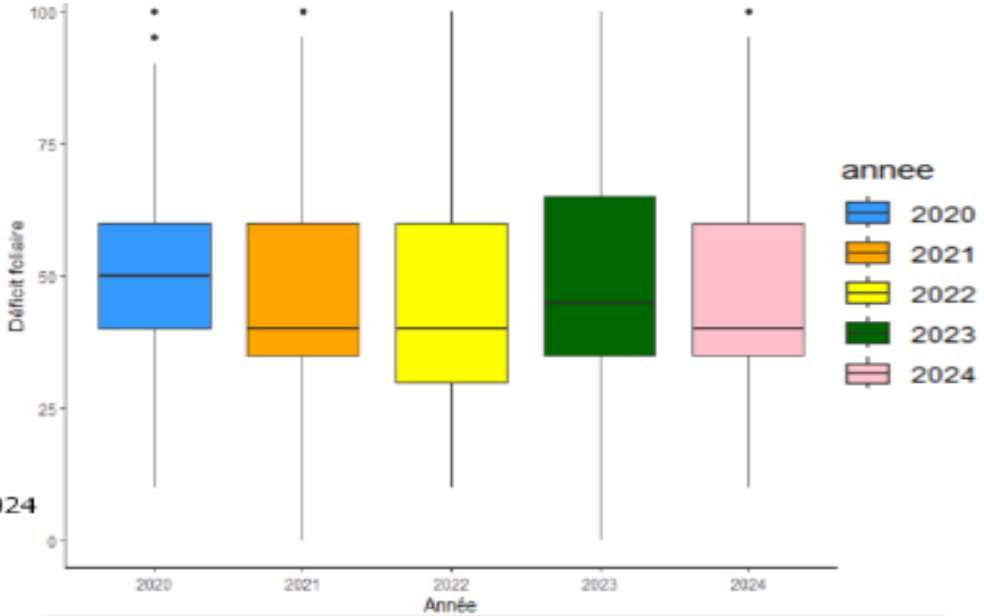
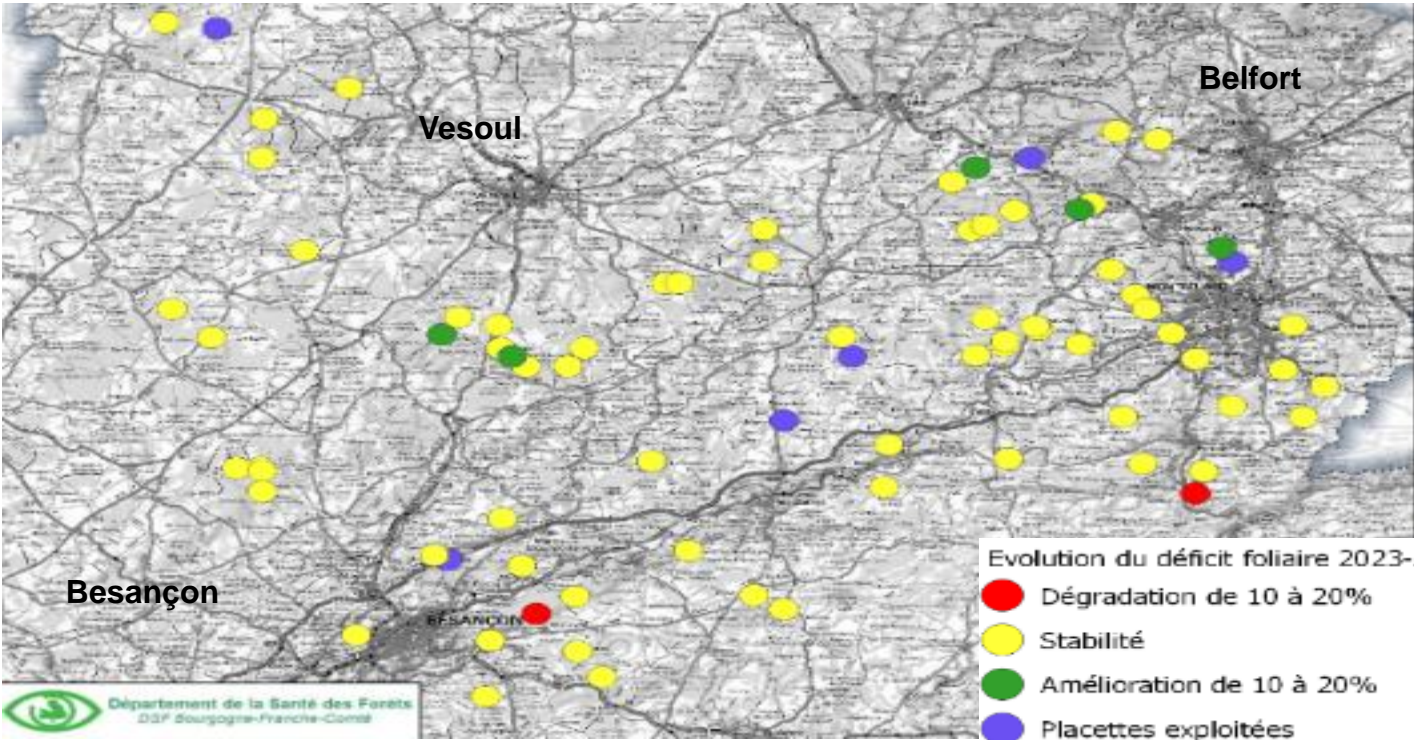




Dépérissements de hêtres adultes

Une **globale stabilisation à nouveau confirmée en 2024** des dépérissements de hêtres révélés en **2019** en Franche-Comté (triangle **Gray-Vesoul-Belfort**)

Une étonnante stabilité malgré la succession de sécheresses/chaleurs ces dernières années en lien avec des **phénomènes d'acclimatation** ? => forêts peu habituées au stress hydrique jusqu'en 2018. **Un nouvel équilibre ?**



Déficit foliaire des 78 placettes composées de 10 hêtres en 2023 (carte) et son évolution annuelle depuis 2020 (graphique) (F. Dumortier, DSF, 2023)



Fortes fructifications de charmes 2023



De fortes fructifications de charmes associées souvent à un fort déficit foliaire et un brunissement de ces fructifications dès juillet-août

=> Installation de 20 placettes de 10 charmes pour objectiver le débourrement 2024



Fortes fructifications brunies sur charmes
(Doubs, G. Klein, CO-DSF, ONF, septembre 2023) (à gauche)
(Doubs, St. Lefèvre, CO-DSF, CIA 25-90, août 2023) (à droite)



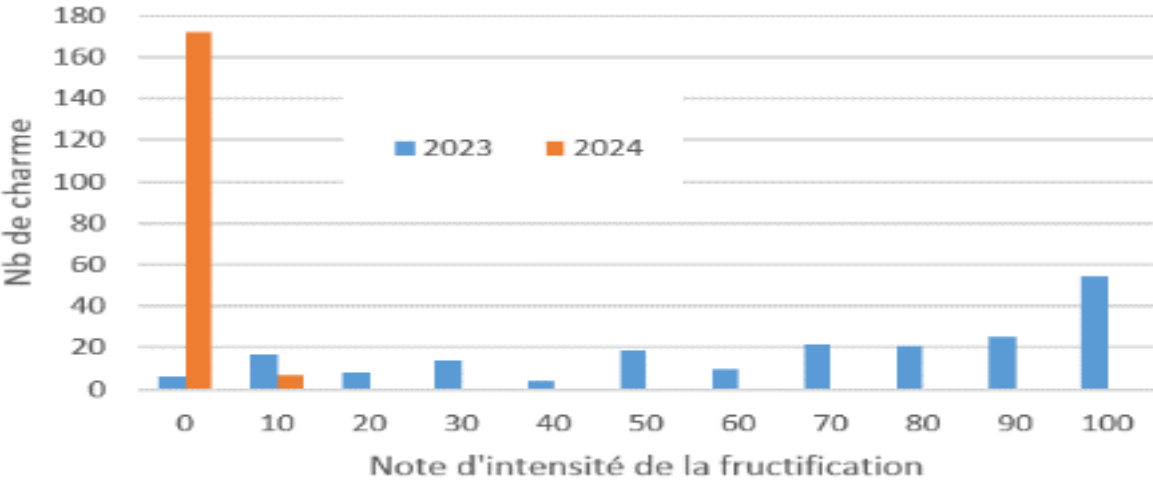


Fortes fructifications de charmes 2023

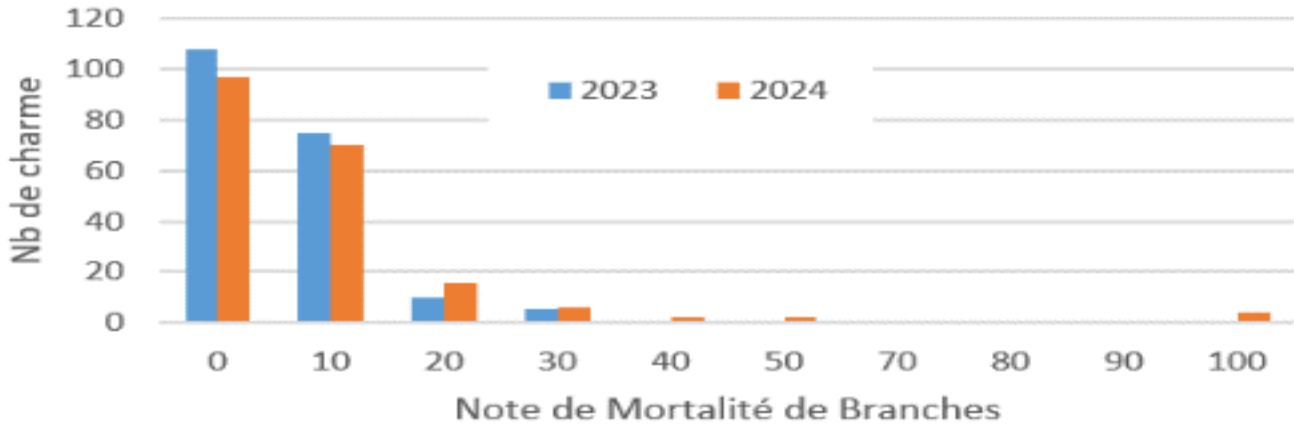
La très grande majorité des charmes ont feuillé normalement lors de la saison de végétation 2024 / pas de fortes fructifications en 2024

=> Renotation des 20 placettes de 10 charmes au cours de l'été 2024

Intensité de la forte fructification



Mortalité de branches



Fortes fructifications de charmes 2023



La très grande majorité des charmes ont feuillé normalement lors de la saison de végétation 2024 / pas de fortes fructifications en 2024

=> Renotation des 20 placettes de 10 charmes au cours de l'été 2024



Charme n°7 placette de Rahon entre l'été 2023 (à gauche) et l'été 2024 (à droite)
(Jura, B. Guespin, CO-DSF, ONF)



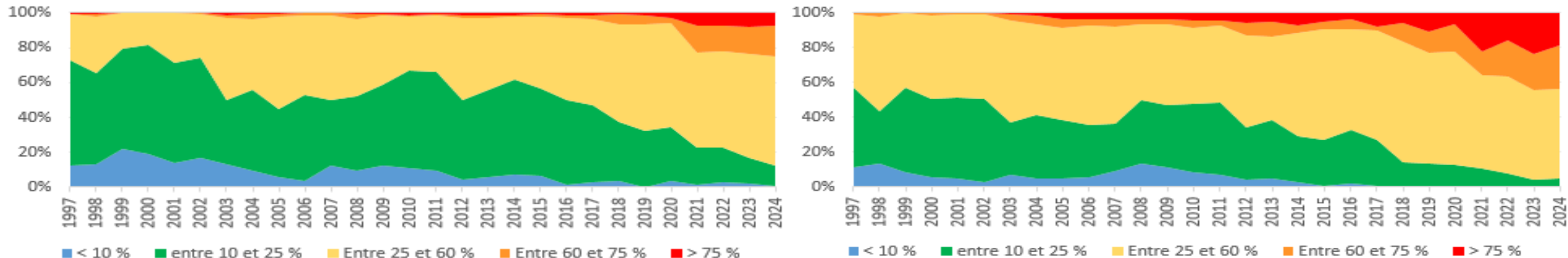
Dépérissement de chênes



Des dépérissements de chênes qui demeurent localisés en région, même si plus fréquents depuis 2023. Une globale stabilité du déficit foliaire en 2024.

Avant tout chênaies pédonculés, avec historique de dépérissements mais très localement dépérissements de chênes sessiles.

Différents bio-agresseurs de faiblesse sont détectés sur ces dépérissements (agriles, scolytes, armillaire notamment). Présence de collybie à pied en fuseau régulièrement : pourridié racinaire primaire.



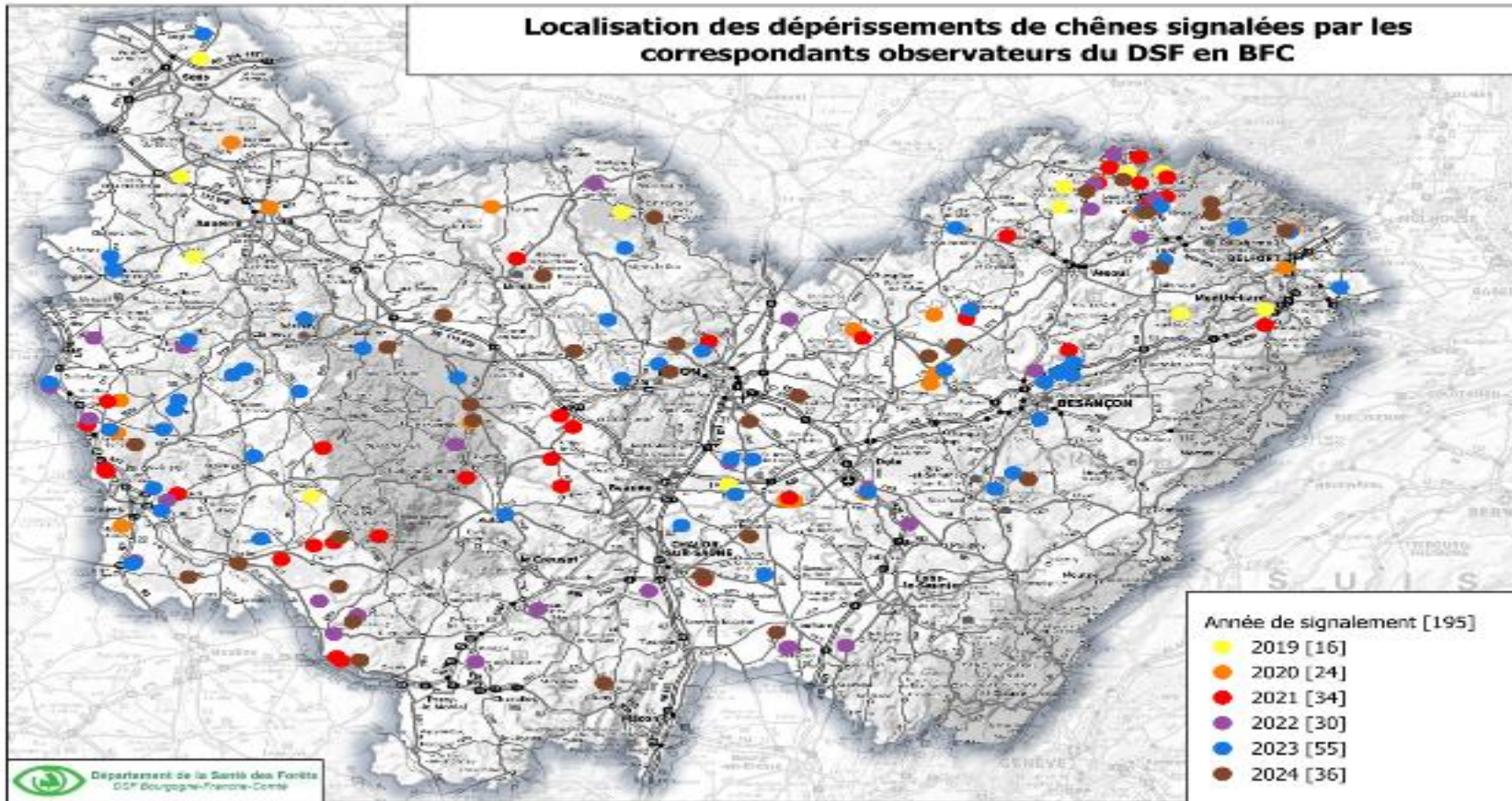
Evolution annuelle du déficit foliaire des **chênes sessiles (à gauche)** et des **chênes pédonculés (à droite)** présents sur les placettes du RSSDF en région BFC (F. Dumortier, DSF, 2024)





Dépérissement de chênes

Des dépérissements de chênes qui demeurent localisés en région, même si plus fréquents depuis 2023. Une globale stabilité du déficit foliaire en 2024.



Signalements des dépérissements de chênes en BFC depuis 2019
(extraction base DSF, 30/10/24)



Dépérissement de chênes pédonculés
(Haute-Saône, S. Grandjean, CO-DSF, ONF, 2024)





Dépérissement de chênes

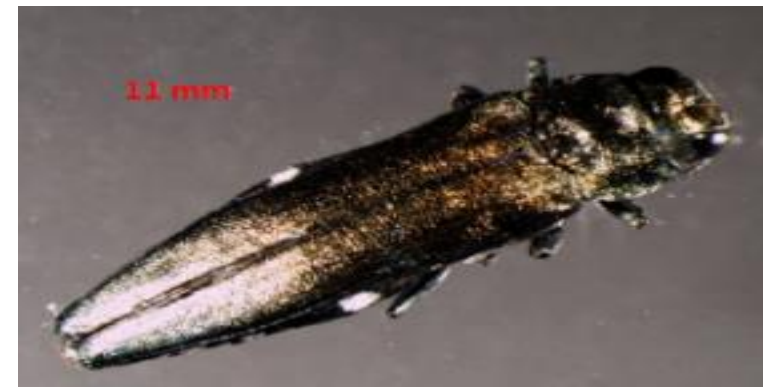
Des attaques parfois très nombreuses d'agriles observées en 2024
Bio-agresseur de faiblesse / Cambiophage / Une seule génération par an



Galleries et larves d'agriles



Adultes d'agriles nymphosés dans l'écorce prêt à émerger



Dépérissement de chênes pédonculés avec importantes attaques d'agriles
(S. Grandjean et G. Schneider, CO-DSF, ONF, juin 2024)





Dépérissement de chênes

Avoir conscience de la diversité des phénomènes dits de « piqûres » sur chênes (émission de sciure blanche ou rousse)

⇒ Ils sont dus à **différentes espèces d'insectes** (scolytes, platype, charançon etc) qui se développent **plus ou moins profondément dans le bois** (cambium, aubier, duramen)



Nymphe et adulte de **charançon du chêne** avec trous circulaires s'enfonçant d'environ **0,5 cm à 1 cm dans l'aubier**
(B. Mesnier, CO DSF, ONF, A. Guerrier, CO DSF, CNPF)



Premières détections de la punaise réticulée du chêne



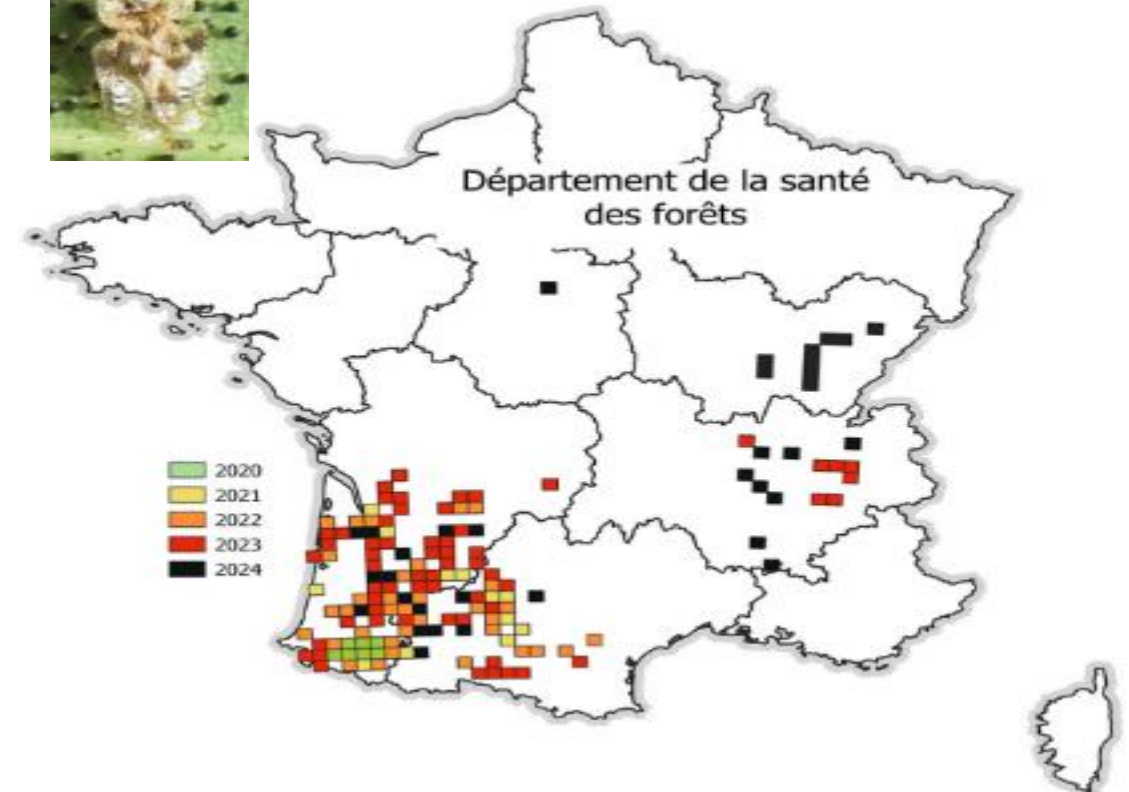
Premières détections de la punaise réticulée du chêne (*Corythucha arcuata*) en BFC en 2024 – pour l'instant à proximité immédiate des axes de communications

Originaire d'Amérique du Nord, découverte en France en 2017, forte expansion en 2023 et 2024 dans le centre-est de la France

- ⇒ Insecte piqueur-suceur qui effectue **plusieurs générations par an**
- ⇒ **décoloration des feuilles** de chênes, voire leur chute prématurée lors de fortes attaques
- ⇒ **capacité photosynthétique** des arbres se retrouve par conséquent **diminuée**.

L'impact à moyen terme sur la santé des chênaies reste aujourd'hui à **préciser**, en lien avec la fréquence et l'intensité de ces attaques qui vont survenir dans le temps

Recherches en cours avec INRAE Bordeaux + suivis attentifs des dégâts et disséminations par



Carte des signalements de punaise réticulée du chêne effectués par les CO DSF (DSF, 2024)



Premières détections de la punaise réticulée du chêne

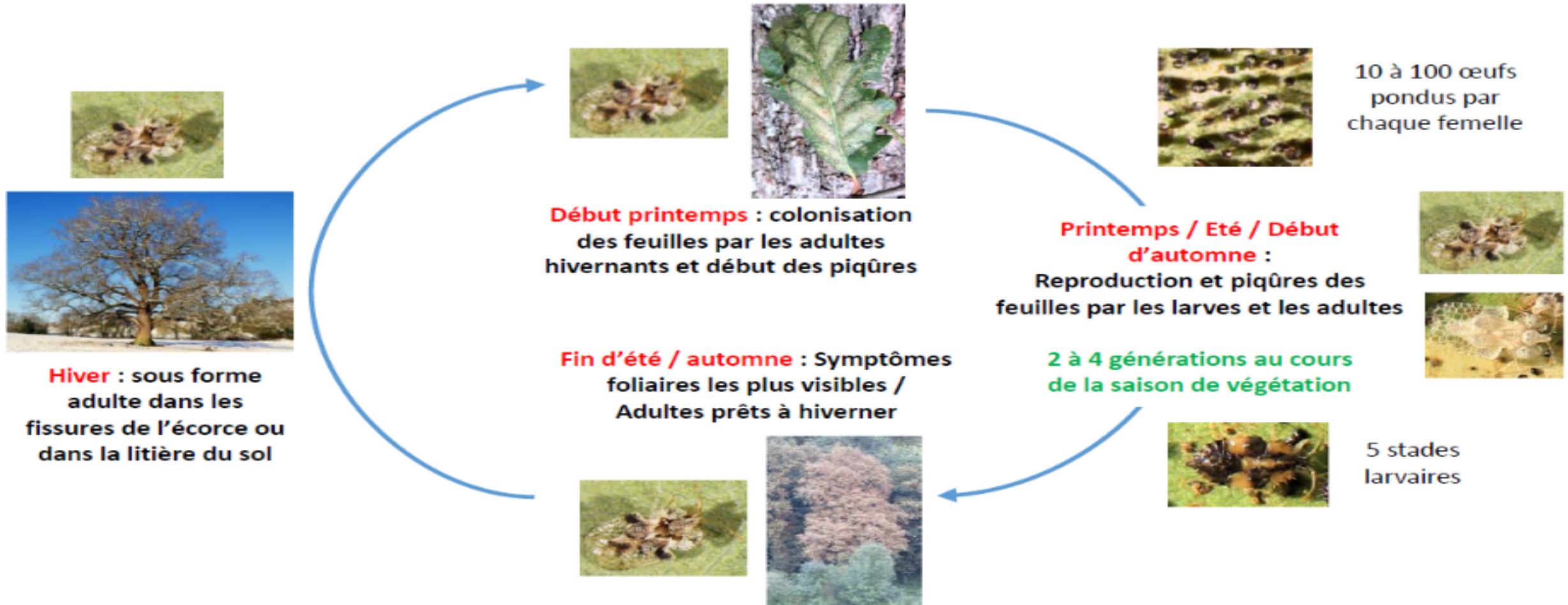


Fig. 5 Cycle de vie simplifié de *Corythucha arcuata* (M. Mirabel, DSF, 2024)



Premières détections de la punaise réticulée du chêne



Fig. 3 Faces supérieure et inférieure d'une feuille de chêne attaquée par *Corythucha arcuata*
(F. Dumortier, DSF, Jura, octobre 2024)



Larve



Adulte



Fig. 4 Attaques importantes de *Corythucha arcuata* sur chênes sessiles et pédonculés
(F. Dumortier, DSF, Jura, octobre 2024)

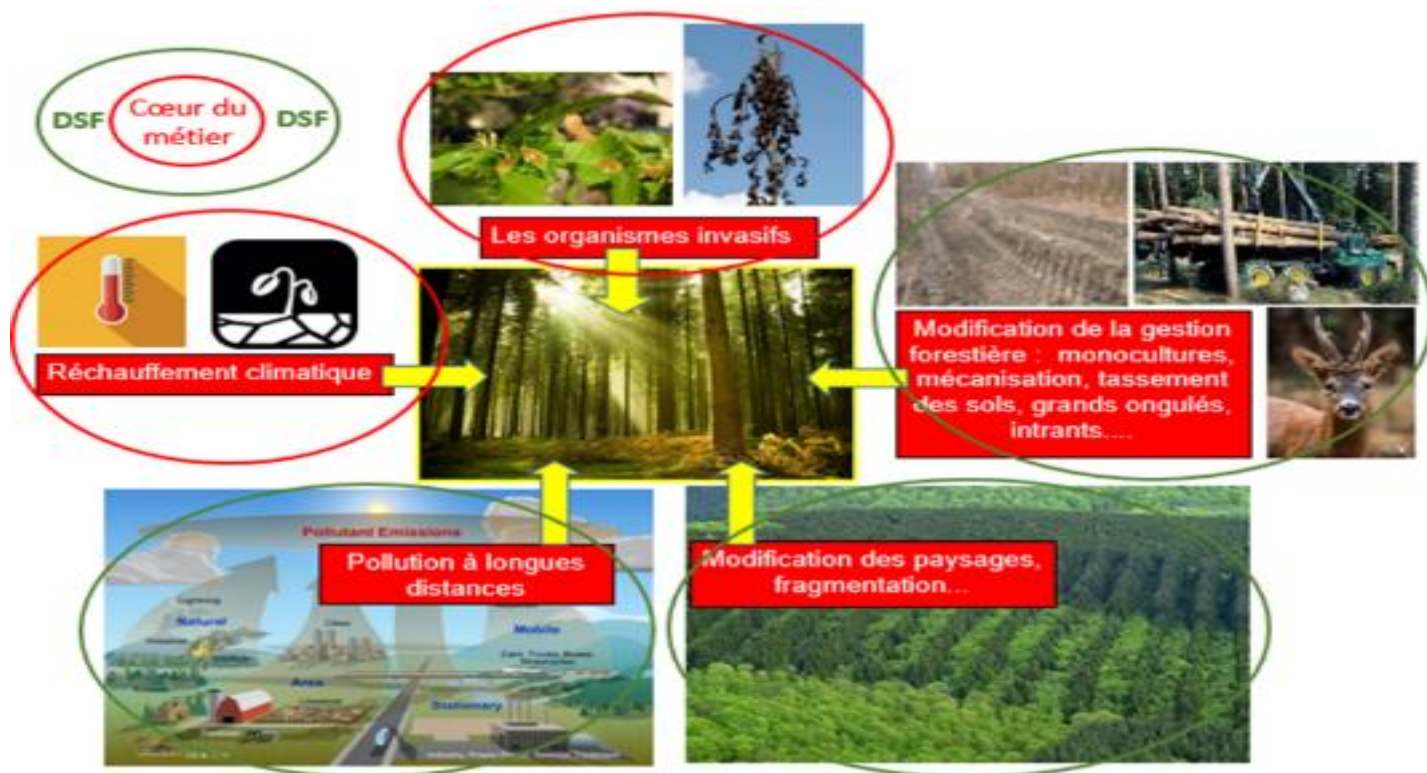


Les risques majeurs pour la santé des forêts : les changements globaux

Etre conscient de la complexité des effets des changements globaux sur la santé de la forêt et de leur prédiction, et ne pas tout attribuer à un facteur unique comme le réchauffement climatique

=> Ex : les essences avec le plus fort taux de mortalité : buis (pyrale du buis), épicéa - sapin pectiné (scolytes + implantation en dehors optimum écologique), châtaignier (maladie de l'encre), frêne (chalarose)

=> Ex : évolutions contre-intuitives : buis indemnes de pyrale de buis dans le Haut-Jura, globale stabilisation des dépérissements de hêtres en Franche-Comté depuis 2020 malgré l'enchaînement de déficits hydriques



La diversité des changements globaux actuels affectant la santé des écosystèmes forestiers



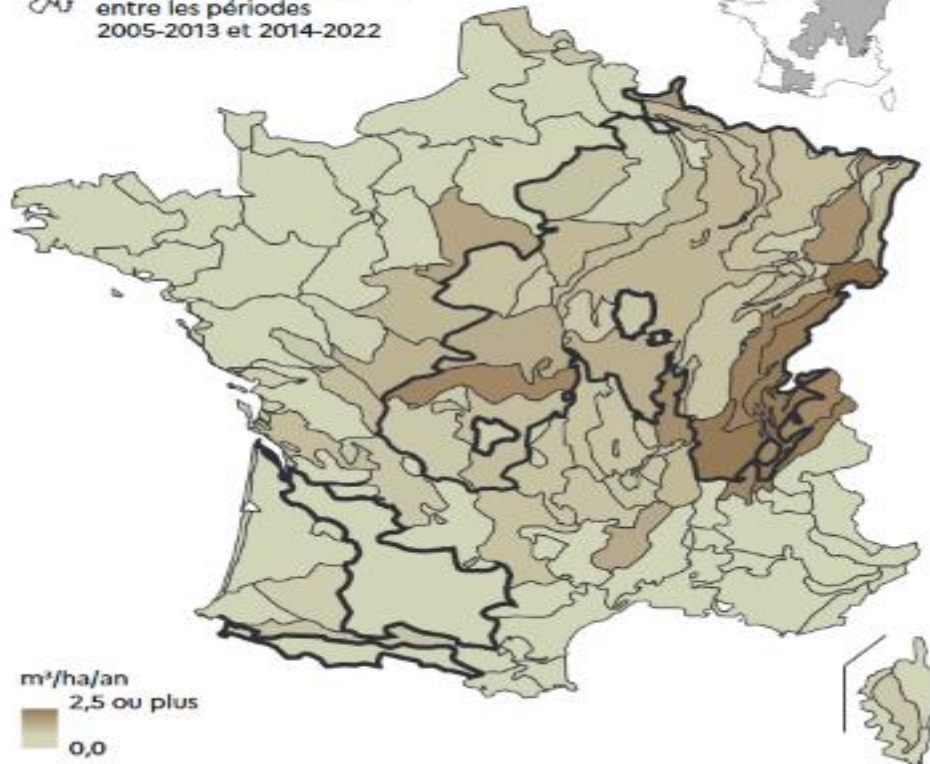
Les risques majeurs pour la santé des forêts : les changements globaux

Etre conscient de la complexité des effets des changements globaux sur la santé de la forêt et de leur prédiction, et ne pas tout attribuer à un facteur unique comme le réchauffement climatique

RÉPARTITION DE LA MORTALITÉ
SUR LA PÉRIODE 2014-2022

IGN

Augmentation significative
entre les périodes
2005-2013 et 2014-2022



Un grand quart nord-est de la France plus impacté par les dépérissements / mortalités d'arbres ces dernières années :

- Des forêts peu habituées au stress hydrique (acclimatation à court-moyen terme ?)
- Un réchauffement des températures plus marqué en zone semi-continentale
- Des bio-agresseurs exotiques impactants (chalarose, maladie de l'encre, pyrale du buis etc)
- D'importantes surfaces d'essences implantées en dehors de leur optimum écologique ou fortement favorisées par la sylviculture (épicéa, sapin pectiné, pin sylvestre en plaine...) avec des bio-agresseurs de faiblesse très virulents (typographe, scolytes du sapin notamment)
- etc





Pour plus de détails



S'abonner à
la Lettre du
DSF
dsf.sdqspv.dgal@agriculture.gouv.fr



Ephytia

Organisation DSF en région BFC en 2024 : 3 permanents techniques et un réseau de 35 correspondants-observateurs : 16 à l'ONF, 9 en DDT-DRAAF, 7 au CNPF, 3 en Chambre d'Agriculture.

Plus de détails par mail :

dsf.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Sur les sites internet :

<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/sante-des-forets-r303.html>

<https://agriculture.gouv.fr/actualite-en-sante-des-forets>

<https://foret.ign.fr/themes/sante-des-forets>

<https://ephytia.inra.fr/fr/P/124/Forets>





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

• CONCLUSION
